REPUBLIQUE DU CAMEROUN
****
Paix – Travail – Patrie
****
REGION DE L'EST
****
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG
****
COMMUNE DE DIMAKO

REPUBLIC OF CAMEROON
****
Peace – Work – Fatherland
****
EAST REGION
****
UPPER-NYONG DIVISION
****
DIMAKO COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux

Réalisé par : L'OSC GIC ALUMNI

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Juin 2022

SOMMAIRE

PRÉFACE 4
RESUMÉ EXÉCUTIF 5
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS 6
LISTE DES TABLEAUX 8
LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES 10
LISTE DES PHOTOS 11
INTRODUCTION GÉNÉRALE 12
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE 13
I.1 Champ géographique et populations cibles 13
I.2 Plan de sondage 13
I.3 Élaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête 15
I.4 Collecte et analyse des données 15
CHAPITRE 2 : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE DIMAKO 17
2.1 Présentation de la commune 17
Carte 1 : Localisation de la commune de Dimako, 2019 19
2.1.2 Milieu biophysique 20
2.1.2.1 Climat 20
2.1.2.2 Sol et relief 20
2.1.2.3 Hydrographie 20
2.1.2.4 Flore 21
2.1.2.5 Faune 21
2.1.2.6 Milieu humain 21
2.1.2.6.1 Histoire de la Commune 21
2.1.2.6.2 Données démographiques 22
2.1.2.7 ORGANISATION SOCIALE 25
2.1.2.7.1 Structure de l'habitat 25
2.1.2.7.2 Système foncier de la Commune 25
2.1.2.8 Milieu socio-économique 26
2.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation 29
2.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles 31
2.2.1 Éducation et formation professionnelle 31
4.3.1.2. Formation professionnelle 37
2.2.1 Secteur de l'approvisionnement en eau 38
2.2.2 Secteur santé 40
2.2.3 Secteur de l'éducation 41
2.2.4 Secteur des services communaux 41
CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES 43
3.1 Description de la population enquêtée 43
3.2 APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE 44
3.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune 44
3.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune 45
3.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune 46
3.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune 48
3.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune 49
3.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable 50
3.3 SERVICES DE SANTÉ 51
3.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune 51
3.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires 52
3.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires 53
3.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé 53
3.4 SERVICES DE L'ÉDUCATION 55
3.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune 55
3.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune 56

3.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire 56
3.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école 57
3.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle 58
3.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation 59
3.5 FOURNITURE DES SERVICES COMMUNAUX 60
3.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux 60
3.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux 61
3.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune 65
3.5.4 Appréciation des services communaux 65
3.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux 66
CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE 67
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements 67
IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif 67
IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif 67
6.1.1 Composition du comité de suivi –évaluation 68
6.1.2 Attributions des membres du comité de suivi-évaluation 68
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard 70
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS 74
REFERENCE BIBLIOGRAPHIE 75
ANNEXES 76
Annexe 1 : Composition de la coordination technique nationale du ScoreCard 76
Annexe 2 : Composition de la coordination technique régionale du ScoreCard 77
Annexe 3 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard 78
Annexe 4 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport communal ScoreCard 79
Annexe 5 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard 80
Annexe 6 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements 81

PRÉFACE

Le document que vous tenez en main est un rapport le résultat de l'enquête ScoreCard 2. Grâce au partenariat public-privé entre le PNDP et la structure GIC ALUMNI que la Commune de DIMAKO a bénéficié ce travail technique et stratégique en juin 2022. Il émane d'une volonté gouvernementale qui poursuit ses objectifs de développement sur la bonne gouvernance dans le cadre de la décentralisation au Cameroun. Ainsi, dans un souci pragmatique, l'opinion publique et plus précisément celles des usagers de l'action gouvernementale à travers ses différents services dans les collectivités territoriales, demeure une préoccupation importante non seulement dans le suivi des stratégies de croissance économique mises en place mais aussi de réévaluer l'offre des biens et services telle que pensée dans les documents stratégiques de développement que sont l'ODD, le DSCES et l'actuelle SND30.

L'ayant reçu comme un instrument idoine pour booster l'action gouvernementale, ScoreCard nous semble plus pratique et direct en technique collecte de l'information auprès des ménages et les sectorielles de base ciblée à travers l'étendue du territoire communal, ensuite son caractère d'inventaire et non-discriminatoire qui ont abouti à l'inclusion de toute la cosmogonie ethnique de la commune y compris les Baka, est une particularité à Dimako.

Enfin, le document met à la lumière des données capitales pour le développement de cette commune. Une brève présentation de la commune intervient dans ses lignes avant l'exposé sur l'analyse et le traitement des données certes spécifiques à quatre secteurs basique de l'action gouvernementale que sont : l'éducation de base, l'enseignement Secondaire ; la Santé Publique ; l'accès à l'eau potable. L'Exécutif Communal remercie le Programme Nationale de Développement Participatif et l'Institut National de la Statistique qui l'ont accompagné dans la réalisation de ce projet et espérer que ce processus va contribuer à combler ses attentes. Il remercie également les populations pour avoir accueillis chaleureusement les enquêteurs au sein des ménages et d'avoir participé activement dans ce processus. Il vous souhaite enfin une bonne lecture du présent rapport.

Le Maire

RESUMÉ EXÉCUTIF

Scorecard est un outil mis en place par le PNDP. C'est un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique réalisé dans chaque commune du Cameroun venant apporter une plus-value sur les orientations du mouvement de la Décentralisation et dans ce cas échéant, il s'agit de la commune de Dimako. Cette enquête stratégique vise à : contrôler l'action publique ou à obliger à rendre compte aux citoyens ; apprécier la pertinence des projets/programmes et des moyens qui y sont affectés ; réorienter les axes de développement en fonction des défis nouveaux identifiés et compléter les mécanismes publics de contrôle des services et bien de l'État sur toute l'échelle de gestion et de décision. Selon qu'elle se peut, plusieurs axes optionnels sont envisageables mais, seule l'évaluation des services fournis a été retenue dans le cadre de la mise en œuvre de ce mécanisme dans cette commune du Haut-Nyong.

À Dimako, l'enquête a été réalisée sous le regard du PNDP dans le cadre de ses prérogatives. Dans sa mise en œuvre proprement dite, les travaux ont été réalisés par l'Organisation de la Société Civile dénommée **« *GIC ALUMNI* »** avec l'appui technique de l'INS. Pour cette commune, l'enquête a été réalisée sur un échantillon représentatif de 291 ménages sélectionnés avec une approche d'échantillonnage de 15 grappes stratifiées à deux degrés. Au premier degré, les Zones de Dénombrement ont été sélectionnées à travers un tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (le nombre de ménages par ZD, 20 en moyenne). Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les résultats obtenues à la fin de cette enquête ont permis d'avoir la perception que les communautés de Dimako ont de l'offre des services et biens publics.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

ACEFA : Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales
AGR : Activité Génératrice de Revenus
APEE: Association des Parents d'Élèves et des Enseignants
AS: Aide-Soignant
BIP : Budget d'Investissement Publique
CAMPOST: Cameroon Post
CDMT : Cadre de Dépense à Moyen Terme
CAMTEL: Cameroon Telecommunication
CAMWATER: Cameroon Water
CAD3 : Commune d'Arrondissement de Douala 3ème
CA : Commune d'Arrondissement
CDV : Comité de Développement du village
CAPAM : Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier
CC : Comité de Concertation
CCC : Cadre Communal Chargé des Communautés
CCD : Cadre Communal de Développement
CCF : Cadre Communal Financier
CDQ : Comité de Développement de Quartier
CES : Collège d'Enseignement Secondaire
CMA : Centre Médical d'Arrondissement
CMPJ : Centre Multifonctionnel et de Promotion des Jeunes
CNI : Carte Nationale d'Identité
CNJ : Conseil National de la Jeunesse
CNPS : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CODEV : Comité de Développement
COMES : Conseil Municipal Élargie aux Sectoriels
COPIL : Comité de Pilotage
CSI : Centre de Santé Intégré
CRTV : Cameroon Radio and Television
CPFF : Centre de Promotion de la Femme et de la Famille
CUD : Communauté Urbaine de Douala
CUED : Communauté Urbaine d'Edéa
DEUC: Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
DIC : Diagnostic de l'Institution Communal
DPNV : Diagnostic Participatif Niveau village
ENEO: Energy of Cameroon
EPAB: École Pratique d'Agriculture de Binguela
EPP: École Primaire Publique
ESF: Économie Sociale et Familiale
FEICOM : Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale
FNE: Fonds National de l'Emploi
FMO: Forces de Maintien de l'Ordre
GIC : Groupe d'Initiative Commune

GSB : Groupe Scolaire Bilingue
IDE: Infirmier Diplômé d'État
IAEB : Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base
IST : Infection Sexuellement Transmissible
INS : Institut National de Statistique
MINADER: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAT : Ministère de l'Administration Territoriale
MINAS: Ministère des Affaires Sociales
MINDDEVEL : Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINHDU: Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINEDUB : Ministère de l'Éducation de Base
MINEFOP : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT : Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPIA: Ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales
MINJEC: Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
MINESEC: Ministère des Enseignements Secondaires
MINTP : Ministère des Travaux Publics
MINPROFF : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
OAL: Organisme d'Appui Local
ONG: Organisation Non Gouvernementale
OP : Organisation Paysanne
ODD : Objectifs de Développement Durable
OD : Objectifs de Développement
PIA : Plan D'Investissement Annuel
PAJER-U: Projet d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
PACA : Programme d'Appui à la Compétitivité Agricole
PCD : Plan Communal de Développement
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PMH : Pompe à Motricité Humaine
PFNL : Produits Forestiers Non Ligneux
PNDP : Programme National de Développement Participatif
POS : Plan d'Occupation des Sols

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Dimako 16
Tableau 2.1 : Liste des quartiers/villages et coordonnées géographiques 17
Tableau 2.2: Données démographiques de la Commune de Dimako 22
Tableau 2.3: Les spécificités de l'habitat de la Commune de Dimako 25
Tableau 2.4: Situation des infrastructures de base et institutions par quartier/village 29
Tableau 2.5: Répartition des établissements scolaires de la Commune de Dimako 31
Tableau 2. 6: Répartition des élèves dans les établissements de la Commune de Dimako 31
Tableau 2. 7: Répartition du taux de scolarisation de chaque type d'école de la Commune de Dimako 32
Tableau 2. 8: Équipement et encadrement des établissements scolaires de la Commune de Dimako 32
Tableau 2. 9: Couverture des établissements scolaires de la Commune de Dimako en personnel enseignant .. 33
Tableau 2. 10: Répartition du nombre de salle de classe dans les lycées de la Commune de Dimako 34
Tableau 2.11: Répartition des enseignants par catégorie dans les établissements scolaires de la Commune de Dimako 35
Tableau 2. 12: Etat des bâtiments scolaires dans les écoles de la Commune de Dimako 35
Tableau 2. 13: Répartition des salles de classes dans les établissements scolaires de la Commune de Dimako en fonction du type de matériau de construction 36
Tableau 2. 14: Les types d'aménagement dans les établissements scolaires de la Commune de Dimako 36
Tableau 2. 15: Répartition des infrastructures de technologie dans les établissements scolaires de la Commune de Dimako 37
Tableau 2. 16 : État des lieux des points d'eau dans la commune 38
Tableau 2. 17: État des lieux des formations sanitaires couvrant la commune 40
Tableau 2. 18 : Etat des lieux des services de l'éducation 41
Tableau 2. 18: Inventaire des services communaux 42
Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe 43
Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge 43
Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence 44
Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique 44
Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée 45
Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages 45
Tableau 3.7: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé 46
Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau 46
Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'ea 47
Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES 47
Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source 48
Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence 48
Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin 49
Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction 49
Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable 50
Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable 50
Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence 51
Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé 51

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 51
Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 52
Tableau 3.21: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins 52
Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant 52
Tableau 3.23: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins 53
Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins 53
Tablea 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence 54
Tableau 3.25: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence 55
Tableau 3.26 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire 55
Tableau 3.27 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public 56
Tableau 3.28: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence 56
Tableau 3.29 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement 56
Tableau 3.30 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle 57
Tableau 3.31 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence ; Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE 57
Tableau 3.32 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence 57
Tableau 3.33 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement 58
Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction 58
Tableau 3.35 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation. Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence 59
Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation. Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence 59
Tableau 3.37: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service 60
Tableau 3.38 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal 62
Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal 64
Tableau 3.40: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune 65
Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction 65
Tableau 3.42: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale 66
Tableau 4.1 : Plan D'actions Du Contrôle Citoyen De L'action Publique En Vue De La Conduite Des Changements 70

LISTE DES CARTES ET GRAPHIQUES

Carte 1 *: Localisation de la commune de Dimako, 2019*..... 19
Carte 2*: Répartition spatiale de la population de la Commune de Dimako* 24
Carte 3*: Répartition spatiale des infrastructures hydrauliques*..... 39
Graphique 1*: Diagramme ombrothermique de Dimako* 20
Graphique 2*: Pyramide des Âges des populations de la Commune de Dimako*..... 23
Graphique 3*: Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois* 61
Graphique 4 *: Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service*..... 63
Graphique 5 *: Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service*..... 64

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Salles de classe de l'EPP de Grand Pol à gauche.....**Erreur ! Signet non défini.**
Photo 2: Salles de classe de l'EPP de Dimako groupe 1 et 2 à droite, août 2019**Erreur ! Signet non défini.**
Photo 3: Centre de distribution d'eau potable Camwater.....**Erreur ! Signet non défini.**
Photo 4: borne fontaine de l'adduction d'eau défectueux scanwater de grand Ngolambélé**Erreur ! Signet non déf**
Photo 5: Forage fonctionnel de Kpwengue.....**Erreur ! Signet non défini.**

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le contexte de l'enquête ScoreCard

Le concept de Contrôle Citoyen de l'Action Publique est largement supporté par la Banque Mondiale et les méthodes participatives offrent des outils concrets pour l'expérimentation de ce concept. C'est ainsi que la Commune avec l'accompagnement du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) et l'Institut National de la Statistique (INS) a initié le projet Scorecard. Cette expérience comme tant d'autre montre que l'enjeu est de restaurer la confiance des populations vis-à-vis des actions publiques et d'instaurer un dialogue politique formel entre les différents acteurs du développement. D'année en année, nous construisons des infrastructures sur le terrain sans toutefois avoir le temps matériel pour suivre et évaluer le niveau de satisfaction des populations bénéficiaires. Le comité de suivi des changements qui a été mis en place à l'issu de ce processus du Scorecard nous sera d'un grand apport.

Dans le cadre opérationnel de la mise en place des stratégies de développement du gouvernement dans ses unités administratives décentralisées (les communes), le PNDP en est le maître en la matière avec l'aide des partenaires pluridimensionnels. Parvenu à sa 3ème phase dite de consolidation selon l'ODP, celle-ci correspond nettement à la 2ème vague des 188 communes restantes pour le mécanisme opérationnel de Contrôle Citoyen de l'Action Publique et d'Accès à l'Information plus communément appelé ScoreCard. Autrement dit, le contrôle citoyen de l'action publique est un outil au service de la promotion du développement local définis par le PNDP dans la Région de l'Est (Lom et Djerem, Haut-Nyong), qui est particulièrement concernée par cette enquête de Juin 2022 sous la prestation de l'Association GIC Alumni.

Justification et les objectifs de l'enquête ScoreCard

Ce rapport relate et exprime avec objectivité possible le scénario de ScoreCard dans la commune de Dimako du 06 au 10 juin 2022. C'est dans le but non seulement de densifier l'engagement citoyen à travers le mécanisme de gestion des doléances mais aussi de mesurer le niveau de satisfaction de l'offre des biens et services publics dans l'espace communal et permettre à la commune et sa communauté (CC-COGES) d'élaborer des plans d'action pour améliorer leurs conditions de vie localement. Quatre principales articulations meublent ce rapport. Vous observerez dans un premier temps une synthèse méthodologique de l'enquête puis vient une analyse de l'offre publique et contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de Dimako. Et enfin, quelques constats relevés dans les secteurs cibles seront présentés et un plan d'actions pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique fera l'objet de clôture de ce rapport.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des ménages des quartiers/villages de la commune de Dimako. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 291 ménages dans la Commune de Dimako. Cette enquête s'appuie sur 15 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 20 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. Pour les Communes ayant moins de 20 grappes cartographiées dans l'échantillon des grappes sélectionnées, l'échantillon de 320 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de

dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h*,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h*,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune *h*, M_i le nombre de ménages dans la ZD*i*, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment *j* choisi pour la ZD*i* de la Commune *h*.

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h* est donnée par

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{ème}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{ème}$ ZD de la Commune h. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD*i* de la Commune *h* est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h* sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Élaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (2) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (3) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (2) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (3) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est, GIC Alumni l'Organisation de la Société Civile (OSC) sélectionnée pour un lot de communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 06 au 16 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Dimako

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	n°887	**Source**	**20/20**	**0**	**0**	**0**	
2	n°884	**Camp Nord**	**20/20**	**0**	**0**	**0**	
3	n°885	**Pwengué**	**20/20**	**0**	**0**	**0**	
4	n°890	**Kampala**	**19/20**	**0**	**0**	**01**	Ménage non repérable selon les indications
5	n°894	**Dieu Connait**	**11/11**	**0**	**0**	**0**	Difficultés cartographiques énorme
6	n°891	**Mokolo**	**20/20**	**0**	**0**	**0**	
7	n°889	**Ayene**	**20/20**	**0**	**0**	**0**	
8	n°888	**Tombo**	**20/20**	**0**	**0**	**0**	
9	n°901	**Ngombol**	**20/20**	**0**	**0**	**0**	
10	n°898	**Petit Pol**	**20/20**	**0**	**0**	**0**	
11	n°900	**Grand Pol**	**20/20**	**0**	**0**	**0**	
10	n°899	**Simeyong/ Kontoube**	**20/20**	**0**	**0**	**0**	
12	n°896	**Kouen**	**19/20**	0	0	**01**	Doublon cartographique : Ligne : 008-009 ; N°séquentiel : 033-037 ; N°structure : 021-021 ; N°ménage : 0001-0005
13	n°895	**Toungrelo**	**20/20**	0	0	0	
14	n°892	**Lousso**	**20/20**	0	0	0	Difficultés linguistique et bas niveau de compréhension, communauté Baka
15	n°893	**Longtimbi**	**20/20**	0	0	0	
TOTAL			**290**			**02**	

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de GIC Alumni, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (2) le canevas du rapport ScoreCard, (3) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE 2 : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE DIMAKO

2.1 Présentation de la commune

La commune de Dimako est située dans le département du Haut-Nyong, Région de l'Est, elle limitée au Nord par les Communes de DIMAKOer et Dimako , au Sud par la Commune de DOUME, à l'EST par la Commune de Nguélébok et à l'OUEST par la Commune de NDIANG. Elle est créée le 20 Septembre 1982 par décret n°82/455/PR et s'étend sur une superficie de 750 km².
La ville de DIMAKO est le chef-lieu de l'Arrondissement du même nom qui est placé sous l'autorité d'un Sous-préfet. La Commune de Dimako compte 31 chefferies de troisième degré divisé en cinq secteurs dont 10 quartiers et 21 villages. Ainsi, on a d'après le tableau 2 ci-dessous la liste des villages et quartiers de la Commune avec leurs coordonnées GPS et leurs distance par rapport à la ville de Dimako.

Tableau 2.1 : Liste des quartiers/villages et coordonnées géographiques

N°	SECTEURS	QUARTIERS/VILLAGES	Coordonnées géographiques			Distance entre les quartiers et le centre-ville
			X (Est)	Y (Nord)	Z (m)	(Km)
1	DIMAKO CENTRE	KPWENGUE,	13,572590	4,384950	665	1,5Km
2		SOURCE	13,579090	4,382590	666	0Km
3		DIEU CONNAIT	13,578010	4,378610	667	1Km
4		TOMBO	13,580140	4,381000	662	0,5Km
5		AYENE	13,572610	4,383180	663	1Km
6		CAMP NORD	13,572500	4,382110	658	1Km
7		MOKOLO	13,68537	4,57121	659	1,5Km
8		BEUL	13,554180	4,378990	659	2Km
		KAMPALA				
9	SECTEUR POL	TAHATE	13,636940	4,206010	637	30Km
10		BONGOSSI	13,604700	4,205100	664	25Km
11		NGOMBOL	13,618970	4,208100	704	22Km
12		AKANO	13,604750	4,209220	653	21Km
13		NKOLMEYANGA	13,585117	4,220480	665	19Km
14		GRAND POL	13,600230	4,212730	656	24Km
15		SIMEYONG	13,578470	4,224310	614	23Km
16		TOUNKOUMBE	13,577500	4,225340	677	23Km

N°	SECTEURS	QUARTIERS/VILLAGES	Coordonnées géographiques			Distance entre les quartiers et le centre-ville
			X (Est)	Y (Nord)	Z (m)	(Km)
17		PETIT POL	13,563810	4,237260	667	22Km
18		NKOLBIKON	13,554550	4,206180	641	26Km
19		MAYOS	13,569640	4,315040	654	5Km
20	SECTEUR FORET vers DOUME	DJANDJA	13,510610	4,301910	655	15Km
21		KOUEN	13,506380	4,312470	642	13Km
22		TOUNGRELO	13,529110	4,355630	666	12Km
23	FORET vers DIMAKO	LOSSOU	13,601000	4,816100	632	8Km
24	SECTEUR ROUTE MBANG	KANDALA	13,719020	4,761910	666	20Km
25		NGUINDA	13,411700	4,759660	635	18Km
26		NKOUMADJAP	13,474220	4,743320	611	6Km
27	SECTEUR SAVANE	PETIT et NGOLAMBELE	13,267190	4,874410	595	2Km
28		NGOLAMBELE	13,603260	4,424400	672	4Km
29		BAKTALA	13,612010	4,435080	658	10Km
30		LONGTIMBI	13,619980	4,450020	623	14Km

Source : Diagnostic Participatif réalisé par l'OAL ATIPAD, 2019

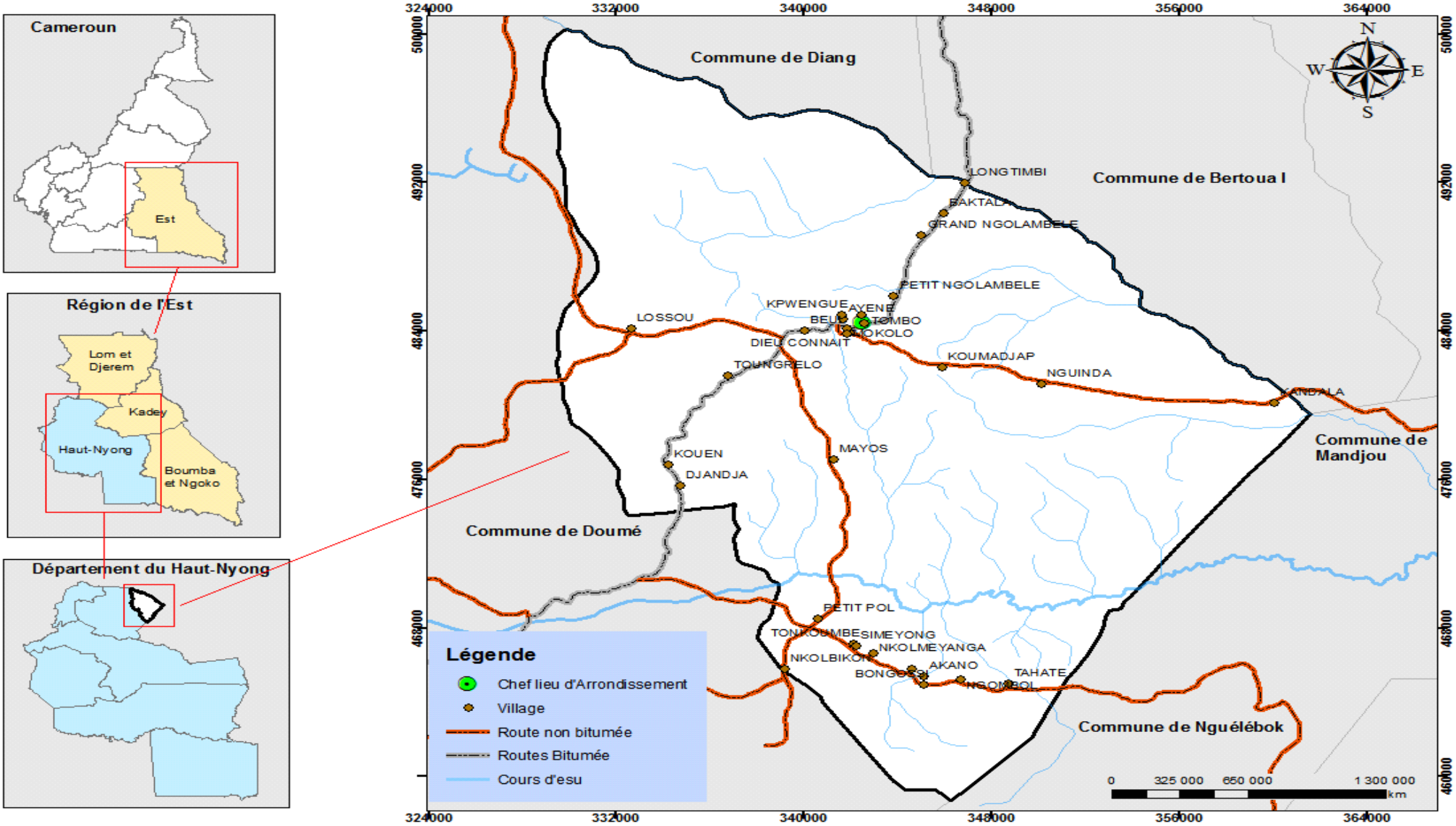

Carte 1 : Localisation de la commune de Dimako, 2019

2.1.2 Milieu biophysique

2.1.2.1 Climat

Le climat dans la Commune de Dimako est équatorial de type Guinéen à quatre saisons inégalement réparties : Une grande saison de pluie qui s'étend de la mi-août à la mi-novembre; une grande saison sèche qui va de mi-novembre à Février ; une petite saison sèche qui va de pluie de Mars à Mai et une petite saison sèche entre Juillet et mi-Août.

Ainsi, la hauteur moyenne annuelle des pluies à Dimako varie entre 1500mm et 2000mm. La température moyenne est de l'ordre de 25°C pour une amplitude ombrothermique de 2,5. Ces dernières années, la planète toute entière connaît une variation de certains paramètres climatiques (température, pluviométrie) impactant sur les activités et le vécu quotidien des populations de la ville de Dimako.

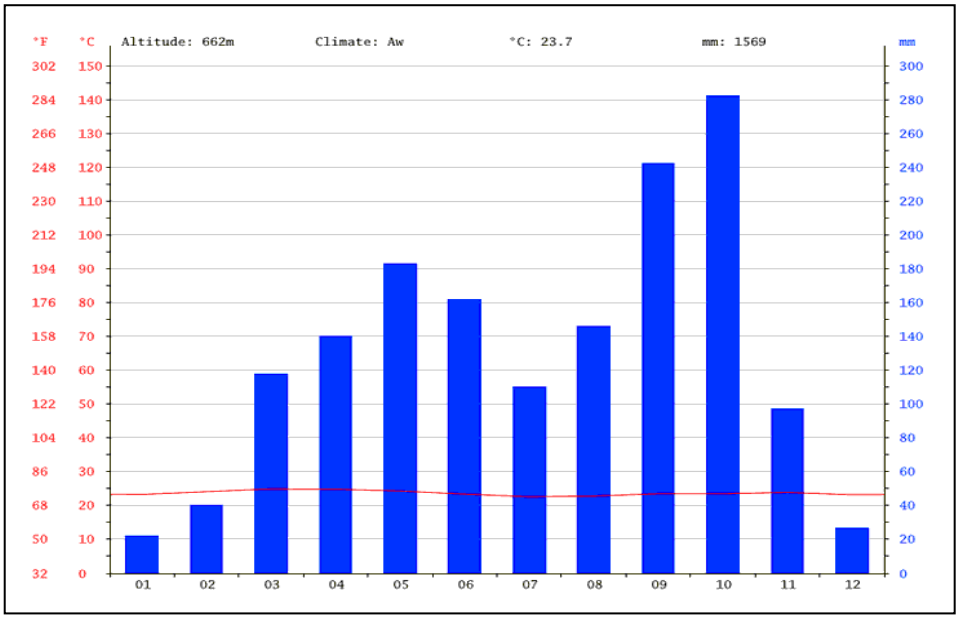

Graphique 1: Diagramme ombrothermique de Dimako
Source : station météorologique de Dimako

L'on observe que la pluviométrie de la commune de Dimako atteint son pic au mois d'octobre avec une hauteur de 260 mm et les niveaux de pluviométrie les plus bas sont observés au mois de décembre et de janvier avec respectivement des hauteurs de 28 mm et 20 mm. La température varie entre 20 et 25 degré tout au long de l'année. Les mois de mars, avril et mai affiche la température la plus élevé (25°) tandis que les mois de juillet et d'aout affichent les températures les plus faibles (20°).

2.1.2.2 Sol et relief

Dimako est un Plateau constitué de zones plates, des Bas-fonds et de légères montées. L'altitude moyenne est de 620 m environ. Par ailleurs, on relève également la présence de quelques Zones sensibles et à risques, telles que la Zone de Bongossi-Ngombol où il y'a la présence des bas-fonds et une zone de risque d'émersion du Magma à Ngombol (apparition spontanée du feu à Ngombol).

Les sols de la Commune sont de couleur rouge en majorité et de type ferralitique. Ces sols sont graveleux ou latéritiques et peu fertilité, acides et fragiles. Il existe également des sols Hydromorphes dans les vallées marécageuses. Ces sols présentent en certains endroits des gisements de sable, de latérite ou de pierre exploitable (carrière). Par endroit, on note la présence d'indice d'Or (pierre précieuse). Ces sols sont très fertiles et très favorable à l'agriculture et à la construction des habitats.

2.1.2.3 Hydrographie

La Commune est arrosée par deux principales rivières : la Doumé et son grand affluent la Djo. Ces deux cours d'eau reçoivent les eaux d'un important réseau de petites rivières qui comprend : Koumbé, Sechok, Ponda, Grand Koh, Petit Koh, Mbiassambi, Kendeng, Sodié, Shasol, Chimbi, Messoua, Sonkondo, Mala, Gbanlaw, Moanapeh, Akambaga, Achoebo foulé foulé, tope, tonbeul, nkouendja, tong, Sion, Haï, Nshopel, Nbaktala, Bochin, Fempol, Miandi, Shol, Chagna, Mbolo, Kpaktala, Biendi, Tongko, Nchoko, Talpondou, Tongsanga, Pacha, Nkachoua, Mitta, Pikoko, Nguidoumé, Tokato, Nguinda, Kandala, Mondoumo, Doumbo, Birdogbo, Kouen, Nkatmambou, Sholtelo, Nkachi, Nlaw, Chèh, Ngouandja, Tinpol, Monchimbi.

2.1.2.4 Flore

La flore de Dimako est caractérisée par une forêt équatoriale verdoyante et ombrophile et parsemée de jachère. Elle occupe 90% du couvert végétal Communal. Le reste du couvert végétal représente 10 % et est constitué de Savane arbustive, notamment dans la zone Nord de la Commune. La Forêt de la Commune de Dimako a fait l'objet d'une intense exploitation forestière de dimension Industrielle depuis 55 ans par la Société Forestière Industrielle de la Doumé (SFID) qui a cessé son exploitation en 2002. Ainsi, la Formation Forestière actuelle est une Forêt secondaire dont une partie (16 240 ha) a été érigé en Forêt Communale. Cette forêt renferme de nombreuses essences dont les usages sont divers (pharmacopée traditionnelle, bois d'œuvre, consommation de racines et fruits). De nombreuses espèces dont l'exploitation est contrôlée sont : le MOABI, le BUBINGA (interdit d'exploitation dans le plan d'aménagement), l'Iroko, le Sapelli et le Bibolo. Certaines de ces essences font l'objet d'une surexploitation illégale et anarchique par les populations locales. Le tableau ci-dessous présente les espèces floristiques phares que l'on retrouve dans le couvert végétal de Dimako.

2.1.2.5 Faune

La faune sauvage est assez abondante et diversifiée avec des espèces animales courantes entres autres : les Antilopes ou Céphalophes, les petits et les grands singes (Chimpanzés, Gorille), le Rat de Gambie, l'aulacode commun, l'athérure, les pangolins, les éléphants et le pangolin géant. On note également la présence des reptiles tels que le Grand Python. Dans la forêt Communale, 18 espèces de mammifères et 196 espèces d'oiseaux ont été identifiées. Cette Faune est beaucoup plus concentrée dans la partie centrale et Orientale de la Forêt. Parmi les espèces d'oiseaux identifiés, il y a 79 espèces qui sont endémique à la Forêt Guinéo-congolaise. Le phénomène de la déforestation est à l'origine de l'éloignement de nombreuses espèces. Le tableau 4 présente des espèces fauniques phares du couvert végétal de Dimako.

2.1.2.6 Milieu humain

2.1.2.6.1 Histoire de la Commune

La ville de Dimako a été fondée vers 1800 par une fraction des populations Kwakoum de la chefferie Ngolambélé. Initialement le village s'appelait Kpwengue. A la faveur de la création de la scierie par les français Saubate et Geberon en 1945, le site aurait changé de dénomination pour devenir Dimako. En effet, les populations Kaka dont l'installation à Kpwengue aurait été facilitée par les exploitants forestiers français avaient choisi d'appeler cette terre d'accueil Dimako en souvenir de leur village d'origine. Ce nom a été finalement adopté car plus facile à prononcer. Une anecdote raconte qu'au décès du chef Kwakoum (Sakoal), son successeur et neveu Bangda André, soucieux d'apaiser les relations entre les peuples Kwakoum, Pol, Baka et autres allogènes aurait particulièrement œuvré à

l'installation des fondateurs français de la scierie. La ville se voit doter d'une première infrastructure scolaire en 1952 par la création de l'école primaire publique de DIMAKO actuelle école primaire groupe1, laquelle école a vu se former madame Chantal BIYA, épouse du Président de la République du Cameroun Paul BIYA. De son érection en Commune en 1982, DIMAKO a connu quatre Maires ; partant de MBOCK 2 Hans Salomon (1982-1984) à Yves TOKAMBOU NTEME (2020 à nos jours), en passant par MIMBANG Martin (1984-1987), MONGUI SOSSOMBA Janvier (1987-2018), EBONGUE EBONGUE Onésine (2018 à 2020).

2.1.2.6.2 Données démographiques

La population de Dimako est estimée à environ 18 674 habitants. Cette donnée tient compte du récent recensement général de la population et des enquêtes menées sur le terrain. Ce chiffre porte la densité de cette Commune à 25 habitants au kilomètre carré. Le tableau suivant présent la population active par tranche d'âge, par sexe et par localité.

Tableau 2.2: Données démographiques de la Commune de Dimako

Espaces	Localités	Hommes	Femmes	Population en âge préscolaire (4-5 ans)	Population en âge scolaire (6-14 ans)	Population adolescente (12-19)	Population jeune (15-34 ans)	Total
Urbain	Mokolo	205	255	29	108	85	114	460
	Dieu Connaît	1 012	1 047	130	482	381	509	2059
	Beul	211	285	31	116	92	123	496
	Source	333	327	42	154	122	113	660
	Madagascar/ Dacar	186	209	25	92	73	98	395
	Kpwengue	415	480	56	209	166	221	895
	Ayéné	409	470	55	206	163	217	879
	Camp Nord	323	336	42	154	122	163	659
	Tombo	1 049	1 360	152	564	446	595	2409
	Grand Pol	588	478	67	249	197	263	1066
Rural	Grand Ngolambélé	433	476	57	213	268	225	909
	Djandja	94	120	13	50	40	53	214
	Tonkoumbe	66	66	8	31	24	33	132
	Petit Pol	568	603	74	274	217	289	1171
	Nkolbikon	100	87	12	44	35	46	187
	Mayos	146	151	19	69	55	73	297
	Kouen	242	238	30	112	89	119	480
	Toungrelo	340	342	43	160	126	168	682
	Akano	115	245	23	84	67	89	360
	Ngombol	36	52	6	21	16	22	88
	Simeyong	71	82	10	36	28	38	153
	Bongossi	102	107	13	49	39	52	209
	Tahate	105	100	13	48	38	51	205
	Nkolmeyanga	91	102	12	45	36	48	193
	Kandala	124	120	15	57	45	60	244

Espaces	Localités	Hommes	Femmes	Population en âge préscolaire (4-5 ans)	Population en âge scolaire (6-14 ans)	Population adolescente (12-19)	Population jeune (15-34 ans)	Total
	Longtimbi	525	680	76	282	223	293	1205
	Baktala	458	480	59	219	174	132	938
	Petit Ngolambele	187	176	23	85	67	90	363
	Lossou	207	261	29	110	87	116	468
	Nguinda	12	18	2	7	6	7	30
	Koumadjap	87	81	11	39	31	41	168
TOTAL		**8 840**	**9 834**	**1 176**	**4 370**	**3 455**	**4 612**	**18674**

Source **: Diagnostic participatif, 2019 ; RGPH, 2005**

L'analyse de ce tableau montre que l'espace urbain représente près de 47,72% de la population et 52,27% pour la zone rurale. Par ailleurs, la jeunesse active représente environ 24,69% de la population. Les données de ce tableau sont matérialisées par la pyramide des âges ci-dessous dont la base est large et le sommet effilé.

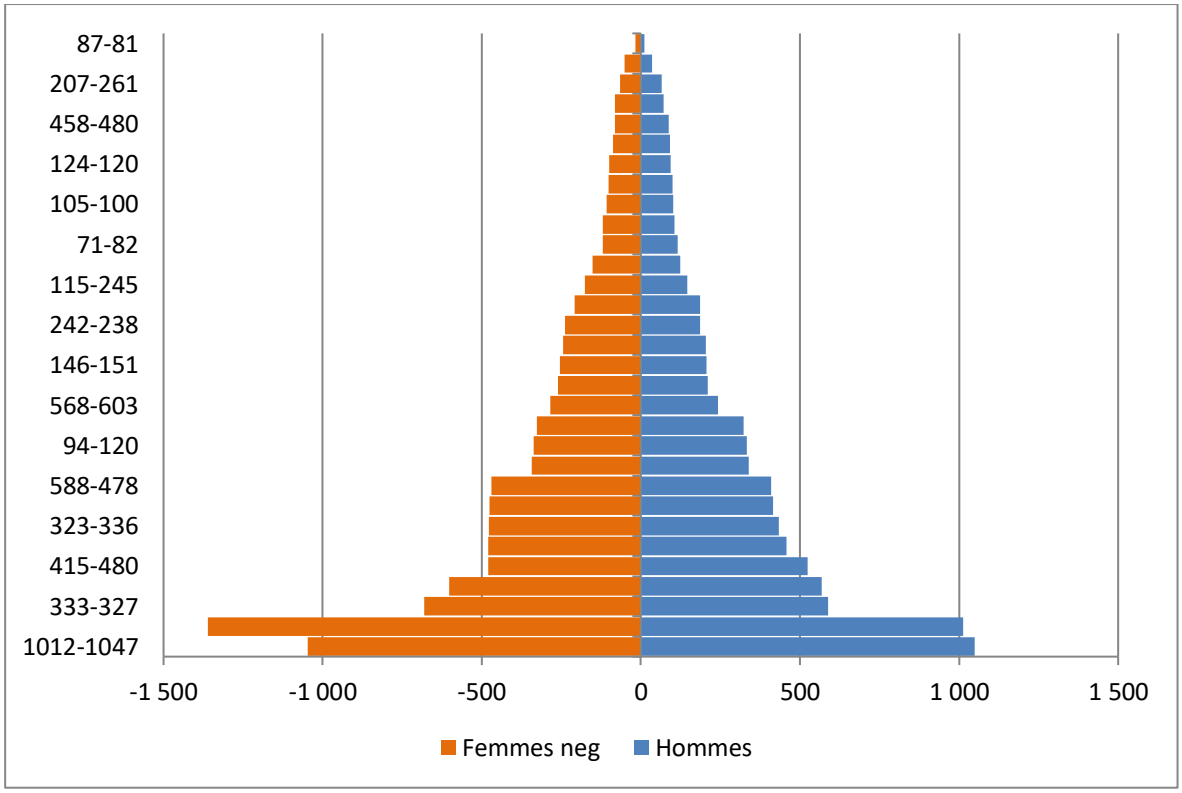

Graphique 2: Pyramide des Âges des populations de la Commune de Dimako

L'analyse de cette pyramide montre que la base large indique un taux élevé de jeune de la population de la Commune. Cependant, en 2013, la taille de la population de cette Commune était estimée à 13 879 habitants, soit une augmentation de 4 795 habitants. Cette croissante se justifie par la recherche de nouveaux espaces culturales, de la crise dite anglophone et l'incitation au développement de la cité lancée par les autorités municipales aux élites (Carte 2).

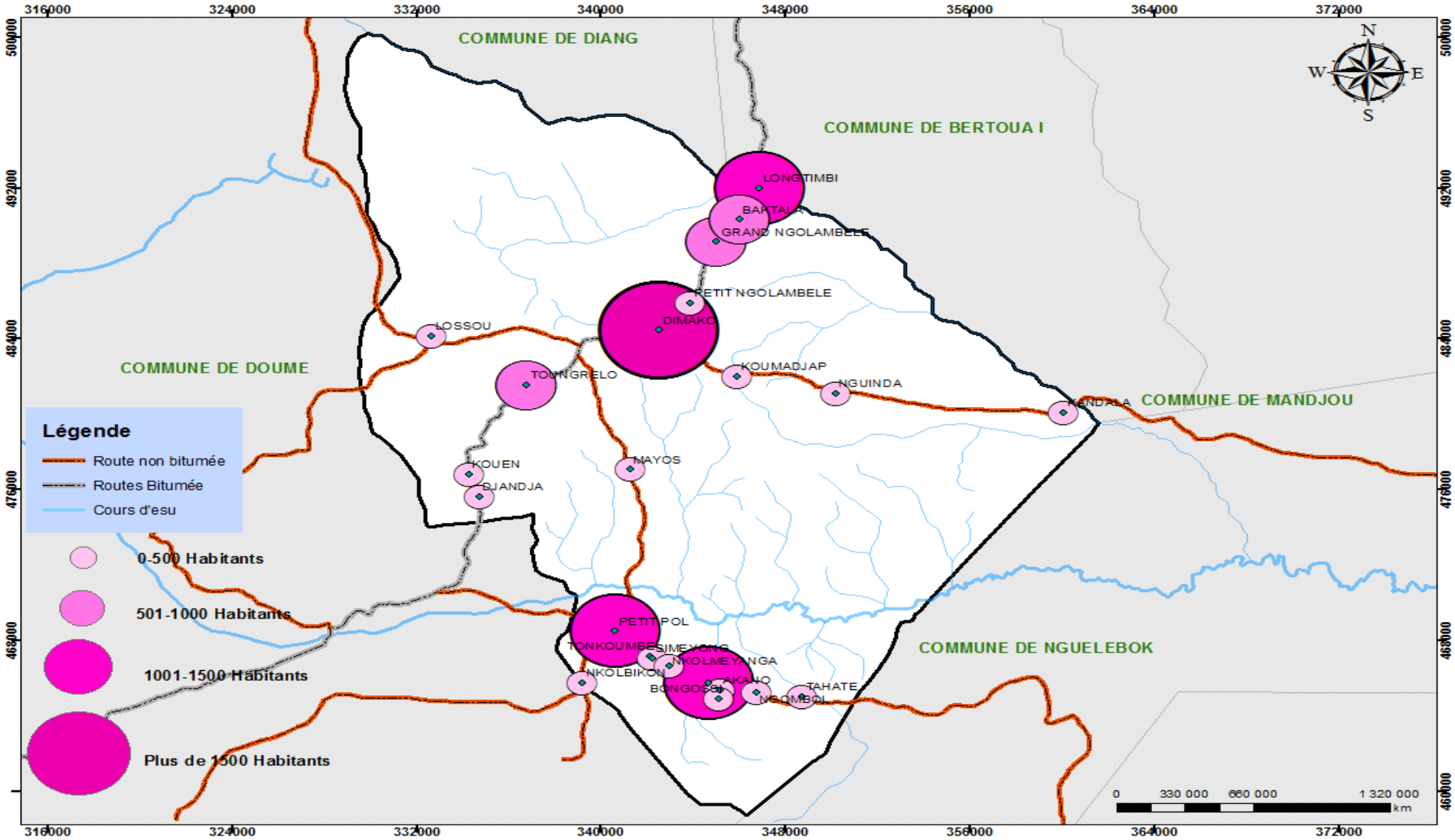

Carte 2: Répartition spatiale de la population de la Commune de Dimako

2.1.2.7 ORGANISATION SOCIALE

L'organisation sociale de la Commune de DIMAKO présente quatre niveaux de stratification. Le groupement représenté par le chef supérieur KWAKOUM, POL et BAKA correspond au quatrième niveau. Le village/quartier représenté par le chef de troisième degré correspond au troisième niveau qui pour rôle d'administrer la population en conservant les valeurs traditionnelles. Il est assisté pour mener à bien sa mission par des notables/chefs de blocs qui constituent le deuxième niveau de stratification. La population constitue le premier niveau de stratification. A côté de cette organisation sociale, se trouve d'autres formes d'administration qui viennent l'appuyer pour renforcer la cohésion sociale. Ainsi, on a :

- L'administration de l'Arrondissement représentée par le Sous-préfet ;
- L'administration municipale qui à sa tête le Maire ;
- L'autorité religieuse représentée par les Imams, les Prêtres, les Pasteurs.

2.1.2.7.1 Structure de l'habitat

La typologie de l'habitat de l'Arrondissement de Dimako est variée du milieu urbain au milieu rural. L'habitat de ces deux milieux de l'Arrondissement a essentiellement une conformation linéaire (le long de la route principale). Le tableau suivant précise les spécificités de l'habitat de chaque zone de la Commune.

Tableau 2.3: Les spécificités de l'habitat de la Commune de Dimako

Localisation	Conformation de l'habitat	Types d'habitats	Matériaux de construction		
			Murs	Toiture	Sol
Milieu urbain	-Linéaire -Conglomérats (quartiers en retraits de la route principale)	-Provisoire -Semi-durs* -Dur	Potopoto + Bambou+ciment* Planches Briques de terre Parpaing Terre cuite+ciment	- Tuiles -Tôles*	-Terre* -Ciment
Milieu rural	-Linéaire	Provisoire* -Semi-dur -Durs	Poto-poto + bambou Liane Planches Briques de terre+ciment* Terre cuite + ciment Parpaing	-Tôles* Feuilles - Nattes	-Terre* -Ciment Feuilles

* *prédominant*
Source : Résultats du diagnostic participatif, Août 2019

2.1.2.7.2 Système foncier de la Commune

Le système de gestion foncière ici n'est pas différent de celui rencontré dans la plupart des zones rurale du Cameroun. En effet, la terre est un héritage transmis des descendants à leurs ascendants. Traditionnellement, la terre appartient à ses premiers occupants. Les ancêtres propriétaires des plus vastes terres étaient en effet ceux qui viabilisaient de vastes étendues de forêt vierge à travers un abattage systématique d'arbres et la pratique d'activités agricoles. Cette logique est encore partagée

par bon nombre des populations de l'Arrondissement. Dans la ville de Dimako, avec la politique de peuplement de celle-ci, la Commune s'était fixé un objectif celui d'attribuer des parcelles de terres aux halogènes à travers un plan de lotissement. Ce qui a permis à certains habitants d'être propriétaires terriens, le quartier source en est une illustration. Cependant, la plupart des ménages n'ont pas de sécurité foncière au regard des textes en vigueurs. Ceci est dû à l'ignorance des textes relatifs à l'immatriculation foncière, la lourdeur de la procédure d'accès au titre foncier et même la mauvaise volonté des occupants.

2.1.2.8 Milieu socio-économique

Plusieurs activités économiques sont menées dans le territoire communal de Dimako notamment : l'agriculture, l'élevage et pêche, Commerce, Chasse pêche et cueillette, Exploitation des minerais, Transport et Service de télécommunication.

- ***Agriculture***

Les populations de Dimako pratiquent majoritairement l'agriculture. Près de 70% des revenus au niveau des ménages sont procurés par ce secteur. Cette agriculture est orientée en majeur partie vers une agriculture de subsistance et est caractérisée par un quasi absence d'utilisation d'intrants performant tels que les engrais chimiques, les semences améliorées et les pesticides. Cette agriculture est subdivisée en deux types de culture à savoir : les cultures vivrières et les cultures de rente.

- Les cultures vivrières sont celles destinées à l'autoconsommation. Les principales spéculations sont : la banane plantain, le macabo, le manioc, l'arachide, l'igname, le maïs ;
- Les cultures de rente sont celles destinées à la commercialisation : le palmier à huile, le cacao, le café (Tahate, Petit Pol, Grand Pol, Bongossi).

Les cultures vivrières sont pratiquées par une grande partie de la population locale. Ces exploitations sont pour la plupart familiales et conduites par les femmes. Elles sont réparties en quatre (04) grands groupes : (i) les céréales ; le Maïs (Zéa mays), les légumineuses à grains; arachide (Arachihypogea), soja et haricot (Phaselus), les plantes à tubercules et racines comestibles ; Manioc (Manihot esculenta), Patate douce (Ipomea batatas) et Igname (Dioscoreasp.), les cultures maraîchères **:** Pastèque, Piment (Capsicum frutescents), Légumes et tomate (Lycopersicon esculentum).

Les cultures de rentes (palmier à huile, cacao, café,…) sont pratiquées pour la plupart par des particuliers, des GICs et Patrimoine Communal ; mais considérant ces activités comme secondaires.
Ainsi, ces exploitations agricoles utilisent des employés locaux dans leurs activités. La production est commercialisée dans le marché local ou hors de la région de l'Est. En ce qui concerne la culture du cacao, les producteurs bénéficient de la présence de certaines institutions comme le WWF, MINADER et l'antenne régionale de la SODECAO situé à Bertoua dans la région de l'Est. Jadis considéré comme fleuron du secteur agricole dans la localité, la culture du café est aujourd'hui en pleine décadence, du fait d'un faible encadrement des producteurs et une réduction des subventions entrainant ainsi un abandon progressif par les populations de cette culture de rente. Les cultures de rente (palmier à huile, cacao, café …) constituent une source de revenus considérables pour les populations locales. Toutefois, ces cultures sont menacées de disparition du fait du non encadrement des producteurs conduisant à l'abandon progressif. S'il est vrai que, certains exploitants agricoles bénéficient de l'encadrement des services déconcentrés locaux du MINADER et des divers appuis de projets et programmes (PCP-ACEFA, PACA,…), il n'en demeure pas moins que certaines difficultés constituent

des entraves au développement de ces types de culture. Notamment, les difficultés d'accès au bassin de production causé par une insuffisance des pistes agricoles aménagées, l'accès difficile au matériel agricole moderne, l'indisponibilité des intrants en quantité et en qualité appréciables, la faible maîtrise des techniques agricoles et la baisse du prix du cacao et du café. Nous pouvons également noter une insuffisance des infrastructures de stockages des produits agricoles telles que les magasins de stockage.

- ***Élevage***

L'élevage pratiqué dans la zone est du type extensif caractérisé par la divagation des bêtes. Les principales espèces élevées sont : les bœufs, les moutons, les chèvres, et la volaille (poulets). On note la présence de quelques porcheries construites en matériaux provisoires. L'élevage des bœufs et des moutons est pratiqué par les populations MBOROROS et musulmane en générale. Les produits de cet élevage sont destinés à l'autoconsommation et à la vente dans le marché à bétail de la Commune de Bertoua et en détail au complexe commercial de Dimako. Les principaux problèmes rencontrés par les éleveurs dans le cadre de cette activité concernent l'insuffisance du personnel d'encadrement et des infrastructures du secteur (abattoirs, centre zootechnique, etc.), l'accès difficile au matériel animal, et la faible maîtrise de certaines techniques d'élevage. Au vu de ces problèmes, la Commune de Dimako avec son initiative de dynamique de développement, à signée un accord de partenariat avec la SODEPA à travers l'EPAB qui est la locomotive. Ces deux institutions formalisent leur accord sur la promotion des activités Agrosylvopastorales, notamment une technopole agro-alimentaire et la création d'une centrale solaire.

- ***Commerce***

Le commerce est l'activité dominante dans la ville communale. Les activités commerciales formelles, informelles et les prestations de service diverses occupent une grande part de l'activité économique de la Commune. Les principales activités commerciales concernent la vente des produits agricoles et d'élevages, et la vente des denrées de première nécessitée comme le savon, l'huile, le riz. A côté de ces derniers se trouve la vente des produits textiles (habits, chaussures) et les produits brassicoles. La présence de deux complexes commerciaux (A et B) est un atout pour l'activité. La principale difficulté rencontrée par le secteur est le coût élevé de l'accès à une boutique.

- ***Chasse, la pêche et cueillette***

Bien qu'interdite, la chasse est pratiquée par la population toute l'année. La technique de chasse utilisée est le piégeage ; le fusil étant réservé à une certaine catégorie de la population. Les produits de la chasse sont essentiellement destinés à l'autoconsommation. Pour la pêche, elle est pratiquée dans les villages arrosés par les cours d'eau et quelques bas-fonds marécageux où des étangs piscicoles ont été construits. Les produits de la pêche sont principalement destinés à l'autoconsommation. Une faible quantité est occasionnellement vendue. Les espèces courantes attrapées sont : les silures, les tilapias, les carpes, les poissons courants. La cueillette est essentiellement destinée à la consommation locale. Il s'agit principalement de la cueillette du miel généralement faite par les populations BAKA.

- ***Exploitation des minerais***

Le sable est une niche de richesse naturelle pour la Commune. Avec sa grande carrière de Longtimbi réputée pour sa qualité, Cette activité, peu organisée constitue pourtant une source de revenus considérables pour les exploitants ; car la zone urbaine de Dimako est en pleine expansion. Mais la commune ne bénéficie pas suffisamment des taxes locales issues des produits de cette carrière, car n'étant pas très bien organisée, le contrôle total de cette activité échappe encore à la municipalité.

- ***Transport***

L'activité de transport est constituée principalement du transport urbain, et du transport de marchandises. Le transport urbain est dominé en grande partie par les mototaxi qui facilitent le déplacement des populations à l'intérieur de l'espace urbain communal. L'on y retrouve quelques voitures taxi qui font la ligne de Bertoua-Dimako et vice versa. Cette activité de transport urbain emplois un nombre important de jeunes. Elle est assujettie au paiement de l'impôt libératoire.

- ***Service de télécommunication***

La commune de Dimako est partiellement couverte par le réseau de téléphonie mobile. Les principaux opérateurs installés sont : ORANGE CAMEROUN, MTN CAMEROUN, et NEXTEL. Les infrastructures de télécommunication existantes facilitent l'accès des populations aux Technologie de l'Information et de la communication (TIC). Plusieurs services sont développés dans ce secteur à savoir : la vente de crédit de communication, la vente des services d'accès à internet, et la vente des téléphones portables et autres accessoires.

2.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Au regard de la Loi n° 96-07 du 22 mars 1996 portant transfert de compétences aux communes figurent la Santé, l'Éducation, l'eau et les services de la commune. Ceci va sans dire qu'il s'agira d'analyser l'effectivité et le degré de l'action publique dans ces domaines pour la commune de Dimako. Cette analyse de l'offre concerne les données collectées sur les infrastructures socioéconomiques de base publiques et privées disponible dans les différents quartiers et villages de la commune par secteur.

Tableau 2.4: Situation des infrastructures de base et institutions par quartier/village

	Quartier/Village	Lycée	Ecole primaire	Ecole maternelle	Centre de formation professionnel	Centre Médical d'Arrondissement	Centre de santé	Puits aménagé	Forage	Puits	Adduction d'eau potable	Sources aménagées
Espace Urbain	**DIMAKO**	2	6	3	2	1	0	4	4	3	1	3
	GRAND POL	1	1	0	0	0	0	1	1	3	0	0
Village	**GRAND NGOLAMBELE**	0	1	1	0	0	0	3	0	3	1	0
	DJANDJA	0	1	0	0	0	0	1	0	2	0	0
	TONKOUMBE	0	1	0	1	0	0	0	2	1	0	0
	PETIT POL	0	1	0	0	0	1	2	1	0	0	0
	NKOLBIKON	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0
	MAYOS	0	1	0	0	0	0	2	0	3	0	0
	KOUEN	0	1	0	0	0	0	1	1	3	0	0
	TOUNGRELO	0	1	0	0	0	0	2	0	3	0	1
	AKANO	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
	NGOMBOL	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
	SIMEYONG	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0
	BONGOSSI	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0
	TAHATE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
	NKOLMEYANGA	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0
	KANDALA	0	1	0	0	0	0	0	1	2	0	0

	Quartier/Village	Lycée	Ecole primaire	Ecole maternelle	Centre de formation professionnel	Centre Médical d'Arrondissement	Centre de santé	Puits aménagé	Forage	Puits	Adduction d'eau potable	Sources aménagées
	LONGTIMBI	0	1	0	0	0	0	1	2	3	0	1
	BAKTALA	0	1	0	0	0	0	2	0	1	0	0
	PETIT NGOLAMBELE	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0
	LOSSOU	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0
	NGUINDA	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
	KOUMADJAP	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	1
	TOTAL	**3**	**21**	**4**	**3**	**1**	**1**	**22**	**15**	**44**	**2**	**6**

Source : Diagnostic participatif réalisé par ATIPAD, 2019

Au regard de ce tableau, on constate que le milieu rural possède inégalement réparti plus d'infrastructures que le milieu urbain. Ceci s'explique par le fait que Dimako possède moins d'espaces urbains (02) et pas assez étendus. De ce fait, l'espace urbain Dimako centre abrite la majorité des infrastructures des espaces urbains.

2.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Selon le transfert des compétences allouées aux communes, nous mettons attention sur les domaines suivants : santé publique, éducation, Eau et les services communaux.

2.2.1 Éducation et formation professionnelle

Le paysage de l'éducation de la Commune de DIMAKO compte quatre (04) écoles maternelles, vingt et une école primaire et trois (03) lycées. Le tableau 11 présente la répartition des établissements scolaires de la Commune.

Tableau 2.5: Répartition des établissements scolaires de la Commune de Dimako

Type d'écoles	Nombre des écoles		Total
	Urbain	Rural	
Ecoles Maternelles	03	01	04
Ecoles primaires	07	14	21
Lycée	03	00	03
Total	**13**	**15**	**28**

Source : IAEB DIMAKO, juin 2022

A ce tableau 8, il convient d'ajouter le Centre Préscolaire Communautaire de TONKOUMBE. D'une vue globale, le constat est qu'en milieu rural, l'accès à l'éducation préscolaire et maternelle pose un sérieux problème dans le sens qu'il y a une insuffisance d'établissement maternelle. Dans la même mouvance, le tableau 9 présente la répartition des élèves par milieu, par établissement scolaire et par sexe.

Tableau 2. 6: Répartition des élèves dans les établissements de la Commune de Dimako

Type d'écoles	Effectifs des élèves				Total élèves
	Filles		Garçons		
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	
Écoles Maternelles	163	08	168	07	346
Écoles primaires	1 569	1 041	1 594	1 053	5 257
Lycées	749	00	929	00	1 678
Total	**2 481**	**1049**	**2 691**	**1 060**	**7 281**

Source : IAEB Dimako, Octobre 2018 ; diagnostic participatif, Août 2019

Le tableau 9 ci-dessus présente trois faits majeurs : le premier fait est que l'effectif des élèves est plus élevé en milieu urbain par rapport au milieu rural. Le deuxième fait est que la parité sur l'accès à l'éducation est mise en évidence tant en milieu rural qu'en milieu urbain à quelques exceptions prêtes. Le troisième fait est que l'effectif des élèves du primaire est supérieur à celui de l'enseignement secondaire. Cet écart met en exergue le taux d'abandon des études du fait de l'insuffisance des moyens financiers des parents. Pour ce qui est du taux de scolarisation des enfants dans le secteur de l'éducation, le tableau 10 ci-dessous est une illustration par type d'école.

Tableau 2. 7: Répartition du taux de scolarisation de chaque type d'école de la Commune de Dimako

Type d'école	Nombre d'enfant en âge scolaire	Nombre d'enfant scolarisé	Taux de scolarisation (%)
Ecoles maternelles	1 175	346	29,44
Ecoles primaires	4 365	5 257	120,43
Lycée	3 451	1 678	48,62
Total	8 991	7 281	80,98

Source : IAEB de Dimako, DDES du Haut-Nyong, résultat du diagnostic participatif, Août 2019

Le présent tableau 10 révèle trois faits : (i) le taux de scolarisation est très faible ce qui justifie le faible taux d'accès à l'éducation préscolaire. Cela est causé soit par l'insuffisance des écoles maternelles, faible organisation des communautés dans la promotion des CPC, soit à l'ignorance des communautés sur l'importance de l'éducation préscolaire, soit le coût élevé de la pension à payer chose beaucoup décriée par les populations. (2) le taux de scolarisation dans le primaire est au-delà du seuil soit 120,43%. Cette donnée trouve un sens dans la mesure où certains enfants scolarisés ont un âge avancé par rapport à la tranche d'âge requise (06 à 14ans). Ce retard d'accès à l'enseignement primaire pour certains enfants est causé par la négligence de la part des parents. Il serait nécessaire de mener des sensibilisations à cet endroit ou de promouvoir le Centre d'Alphabétisation Formel (CAF) en le créant pour résorber le problème. (3) le taux de scolarisation dans le secondaire est en deçà de la moyenne, justifier par l'abandon des études pour plusieurs enfants après les études primaires.

Sur le plan de l'équipement et de l'encadrement, le tableau 11 présente de façon synthétique pour chaque établissement le niveau d'équipement et d'encadrement.

Tableau 2. 8: Équipement et encadrement des établissements scolaires de la Commune de Dimako

Type d'écoles	Effectif élèves	Nombre d'enseignants	Nombre de salles de classe	Nombre de tables bancs	Ratio Elèves/Enseignant	Ratio Elève/Salles de classe	Ratio Elèves/place assise
Écoles Maternelles	346	16	11	295	24,71	38,44	1,17
Écoles primaires	5 257	81	111	3 375	64,90	46,93	0,77
Lycées	1 678	126	31	1 532	13,53	45,35	0,54
Total	**7 281**	**224**	**153**	**5 202**	**33,24**	**48,21**	**0,69**

Source : IAEB Dimako, 2022

Au regard de ce tableau 11, il est fort de constater d'une manière globale que les établissements scolaires de la Commune ne posent pas le problème d'encadrement technique ni d'équipement à l'exception des écoles maternelles qui souffrent d'une insuffisance de chaises et de tablettes. Cependant, en prenant individuellement chaque établissement, ces problèmes se posent avec acuité surtout en milieu urbain. Le milieu rural est marqué par un effectif faible des élèves.

Cependant, le fonctionnement infrastructurel et d'encadrement dépend du type d'école. Ainsi, pour une école maternelle on aura besoin d'un bloc maternel, au primaire de six salles de classe et

l'enseignement secondaire les salles de classe sont fonction des spécialités et par niveau. Le tableau 12 présente la situation de la couverture des enseignants dans les établissements d'enseignement secondaire de DIMAKO.

Tableau 2. 9: Couverture des établissements scolaires de la Commune de Dimako en personnel enseignant

ETABLISSEMENT / MATIERES/ DISCIPLINES		LYCEE TECHNIQUE	Lycée classique et moderne de Dimako	Lycée classique de Grand POL	TOTAL	Observations
Mathématiques	EXISTANT	00	02	02	04	
	BESOINS	08	03	02	13	
Physique/Chimie	EXISTANT	05	05	02	12	
	BESOINS	00	00	01	01	
EPS	EXISTANT	02	04	01	07	01 vacataire (LT)
	BESOINS	03	00	01	04	
SVT	EXISTANT	02	03	02	07	
	BESOINS	00	00	00	00	
Anglais	EXISTANT	03	03	02	08	02 vacataires(LT)
	BESOINS	05	00	00	05	
Français	EXISTANT	03	03	03	09	02 vacataires(LT)
	BESOINS	05	02	00	07	
Philosophie	EXISTANT	01	01	00	02	01 vacataire(LT)
	BESOINS	01	00	00	01	
H/G-ECM	EXISTANT	04	05	02	11	
	BESOINS	03	00	01	04	
Espagnol	EXISTANT	/	03	01	04	
	BESOINS	/	00	01	01	
Allemand	EXISTANT	/	00	01	01	
	BESOINS	/	01	01	02	
Informatique	EXISTANT	02	02	01	05	
	BESOINS	01	00	00	01	
Chinois	EXISTANT	/	01	00	01	
	BESOINS	/	00	00	00	
Génie MECA	EXISTANT	07	/	/	07	
	BESOINS	01	/	/	01	
Génie civil	EXISTANT	09	/	/	09	02 vacataires
	BESOINS	03	/	/	03	
Génie ELEC	EXISTANT	01	/	/	01	

ETABLISSEMENT / MATIERES/ DISCIPLINES		LYCEE TECHNIQUE	Lycée classique et moderne de Dimako	Lycée classique de Grand POL	TOTAL	Observations
	BESOINS	03	/	/	03	
Menuiserie	EXISTANT	10	/	/	10	
	BESOINS	00	/	/	00	
Froid et CLIM	EXISTANT	07	/	/	07	
	BESOINS	00	/	/	00	
Electronique	EXISTANT	05	/	/	05	01 vacataire
	BESOINS	02	/	/	02	
Couture sur mesure	EXISTANT	01	/	/	01	01vacataire
	BESOINS	01	/	/	01	
ESF	EXISTANT	09	/	/	09	04 vacataires
	BESOINS	02	/	/	02	
ESCOM	EXISTANT	03	/	/	03	01 vacataire
	BESOINS	01	/	/	01	
Marketing	EXISTANT	02	/	/	02	
	BESOINS	00	/	/	00	
SEBU	EXISTANT	02	/	/	02	01 vacataire
	BESOINS	01	/	/	01	
TOTAL					179	

Source : résultats du diagnostic participatif enquêtes de terrain, 2019

Pour un meilleur encadrement des élèves du secondaire, l'effectif total des enseignants devrait être à cent soixante-dix-neuf. Cependant, le recensement fait auprès des établissements scolaires fait état de cent vingt-six enseignants. Le besoin en enseignant est donc de cinquante-trois enseignants. Le lycée technique de Dimako est le plus nécessiteux.

En ce qui concerne l'état des salles de classe dans les établissements d'enseignement secondaire de la Commune de Dimako, le tableau 13 ci-dessous présente le nombre de salles de classe par lycée de la Commune.

Tableau 2. 10: Répartition du nombre de salle de classe dans les lycées de la Commune de Dimako

Nom du lycée	Etat des bâtiments			Total
	Planche	Semi-dur	Dur	
Lycée classique et moderne de Dimako	00	00	14	14
Lycée technique de Dimako	07	00	08	15
Lycée de Grand Pol	00	02	04	06
TOTAL	**07**	**02**	**26**	**35**

Source : Enquêtes de terrain, Juin 2022

Le minimum d'infrastructures dans un lycée d'enseignement général classique s'élève à dix-neuf (19) salles de classe. Le présent tableau montre que :

- Le lycée classique et moderne de Dimako a un déficit de cinq (05) salles de classe ;
- Le lycée de Grand POL a un déficit de treize salles de classe

Quant au lycée technique, il comprend trente-sept divisions qui devraient correspondre à trente-sept salles de classe. Cependant, cet établissement ne compte que huit (08) salles de classe en matériau définitif ; ce qui donne un déficit de vingt-neuf (29) salles de classe. Le tableau 14 présente l'effectif des enseignants par catégorie et pour chaque type d'écoles.

Tableau 2.11: Répartition des enseignants par catégorie dans les établissements scolaires de la Commune de Dimako

Type d'écoles	Catégories des enseignants			Total
	Maîtres des parents	Contractuels	Fonctionnaires	
Ecoles Maternelles	02	13	01	16
Ecoles primaires	15	44	22	81
Lycées	16	01	109	126
Total	**33**	**58**	**132**	**224**

Source : IAEB de Dimako, Août 2019

Le présent tableau montre que la carte scolaire de la Commune de DIMAKO compte cent trente-deux (132) enseignants fonctionnaires, cinquante-six (56) enseignants contractuels et trente-trois (33) maîtres des parents ou enseignants vacataires. Ces maîtres des parents dans l'exercice de leur fonction se heurtent au problème des arriérés de salaires, ce qui a pour conséquence l'abandon des salles par ceux-ci, entrainant ainsi la perturbation du calendrier scolaire dans les écoles. Il serait impératif de gérer cette situation soit en contractualisant ces enseignants, soit en affectant le personnel enseignant dans les différents établissements nécessiteux. En ce qui concerne l'état des bâtiments dans les écoles, le tableau 15 ci-dessous présente l'état général des salles de classe dans les écoles de la Commune de DIMAKO.

Tableau 2. 12: Etat des bâtiments scolaires dans les écoles de la Commune de Dimako

Type d'écoles	Etat des salles de classe			Total
	Bon	Passable	Mauvais	
Ecoles Maternelles	05	01	05	11
Ecoles primaires	24	49	38	111
Lycées	13	06	16	35
Total	**42**	**56**	**59**	**157**

Source : IAEB Dimako, 2022

Le tableau ci-dessus montre que l'état général des bâtiments scolaires de la Commune de Dimako n'est en majorité en bon état. En effet on a 25,80% des bâtiments en bon état, 36,12% des bâtiments en passable état et 38,06% en mauvais état. Il serait donc nécessaire de réhabiliter ses bâtiments. L'état de ces infrastructures peut justifier soit par l'absence d'entretien de celles-ci, soit par le type de matériau utilisé pour la construction de ces bâtiments. Ainsi, le tableau 16 présente le type de matériaux utilisé pour la construction des salles de classe.

Tableau 2. 13: Répartition des salles de classes dans les établissements scolaires de la Commune de Dimako en fonction du type de matériau de construction

Types d'écoles	Nombre de salles de classe			Total
	Planche	Semi-dur	Dur	
Ecoles Maternelles	00	07	04	11
Ecoles primaires	00	14	97	111
Lycées	07	02	26	35
Total	**07**	**23**	**127**	**157**

Source : IAEB, Dimako ; Enquête de terrain, 2019

D'une vue globale de ce tableau 16, la majorité des salles de classe sont construites en matériau définitif. Les salles construites en planche dans les lycées sont celles construites au lycée technique de Dimako. En ce qui concerne les aménagements dans les établissements scolaires, le tableau 17 fait état de ces aménagements dans chaque type d'école.

Tableau 2. 14: Les types d'aménagement dans les établissements scolaires de la Commune de Dimako

Type d'écoles	Nombre d'écoles							Total
	Disposant d'un point d'eau	Disposant de latrines	Ayant des bacs à ordures	Muni d'une clôture	Logement d'astreinte	Infirmerie	Ayant bénéficié d'un reboisement	
Ecoles Maternelles	01	02	01	01	00	00	02	07
Ecoles primaires	07	15	02	06	01	01	03	35
Lycées	02	03	02	00	00	00	02	09
Total	**10**	**20**	**05**	**07**	**01**	**01**	**07**	**51**

Source : Enquête de terrain, Octobre 2018 et Août 2019

Le tableau 17 ci-dessus fait état du faible aménagement des établissements scolaires de la Commune de DIMAKO. Aucune école maternelle, ni un lycée ne possède une infirmerie pour subvenir aux premiers soins lors des éventuels accidents qui pourraient survenir au sein de ces établissements. On note également l'insécurité des écoles par l'absence des clôtures.

Toutefois il est à noter qu'avec la professionnalisation des enseignements, d'autres infrastructures sont construites pour permettre aux élèves de joindre l'enseignement théorique à l'enseignement pratique. Ainsi, il s'agit comme infrastructures les salles multimédia, les salles d'ateliers et les laboratoires. Le tableau 18 ci-dessous présente les différentes écoles et leurs différents types d'infrastructures existantes.

Tableau 2. 15: Répartition des infrastructures de technologie dans les établissements scolaires de la Commune de Dimako

Type d'écoles	Type d'infrastructures			Total
	Salle informatique	Salle d'ateliers	Laboratoires	
Ecoles maternelles	00	00	00	00
Ecoles primaires	00	00	00	00
Lycées classiques	01	00	00	01
Lycée technique	00	02	00	02
Total	**01**	**02**	**00**	**03**

Source : IAEB de Dimako ; résultats du diagnostic participatif, Août 2019

Le présent tableau fait état d'une seule salle informatique qui est logée au lycée classique et moderne de DIMAKO ; de deux salles d'ateliers (atelier de menuiserie et atelier d'électricité) toutes logées au lycée technique de DIMAKO ; aucun laboratoire. Cependant, avec la mouvance des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de la demande de la main d'œuvre qualifiée, il serait nécessaire que :

- Chaque établissement scolaire soit doté d'une salle multimédia équipée d'ordinateurs ;
- Chaque établissement d'enseignement secondaire soit doté de laboratoire d'application ;
- Le lycée technique soit doté et équipé d'un atelier de froid et climatisation, de maçonnerie, de couture, de cuisine.

La répartition spatiale des écoles est illustrée par la carte 2 et les Photos 1 et 2

Photo 1: Salles de classe de l'EPP de Grand Pol

Photo 2: Salles de classe de l'EPP de Dimako groupe 1 et 2, août 2019

4.3.1.2. Formation professionnelle

Elle est marquée par la présence de deux institutions toutes publiques, à savoir la SAR/SM et l'annexe de l'École Pratique d'Agriculture de Binguela (EPAB). Ces deux écoles forment les jeunes dans les domaines liés aux activités du monde rural telles que l'agriculture, l'élevage, la maçonnerie, la menuiserie, la couture, la restauration, etc…

2.2.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

La Commune de DIMAKO compte quatre types d'ouvrage à savoir : les adductions d'eau, les forages, les puits aménagés et les sources d'eau aménagées. Le tableau 16 présente ces types d'ouvrage en fonction de leur milieu de résidence.

Tableau 2. 16 : État des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type	Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel
Puits avec pompe à motricité humaine	07	05	07	07
Puits avec pompe électrique	0	0	0	0
Forages avec pompe à motricité humaine	25	05	21	21
Forage avec pompe électrique	0	0	0	0
Borne-fontaine	04	0	0	04
Source	21	12	0	0
Réseau d'adduction d'eau communal	01	01	01	01
Total	**58**	**23**	**29**	**33**

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Ce tableau montre que les ouvrages hydrauliques sont plus importants en milieu rural qu'en milieu rural. Le milieu rural représente 59,52% d'ouvrages hydrauliques de la Commune (pour 7877 âmes), tandis que le milieu urbain n'en possède que 40,47%(pour 10252 âmes),. Cependant, compte tenu du nombre de localités, il serait impératif de construire dans les localités non couvertes par ouvrage hydraulique d'en construire au moins un pour que toute la population de DIMAKO ait accès à l'eau potable.
Pour ce qui est des ouvrages nouvellement construites et déjà fonctionnelles, il s'agit de l'adduction d'eau de la CAMWATER réalisée en 2019 dans l'espace urbain Dimako-centre, les forages des quartiers Beul et Ayéné du même espace urbain et du forage du village Kandala.

Photo3: Centre de distribution d'eau potable Camwater

Photo 4: borne fontaine de l'adduction d'eau défectueux scanwater de grand Ngolambélé

Photo 5: Forage fonctionnel de Kpwengue

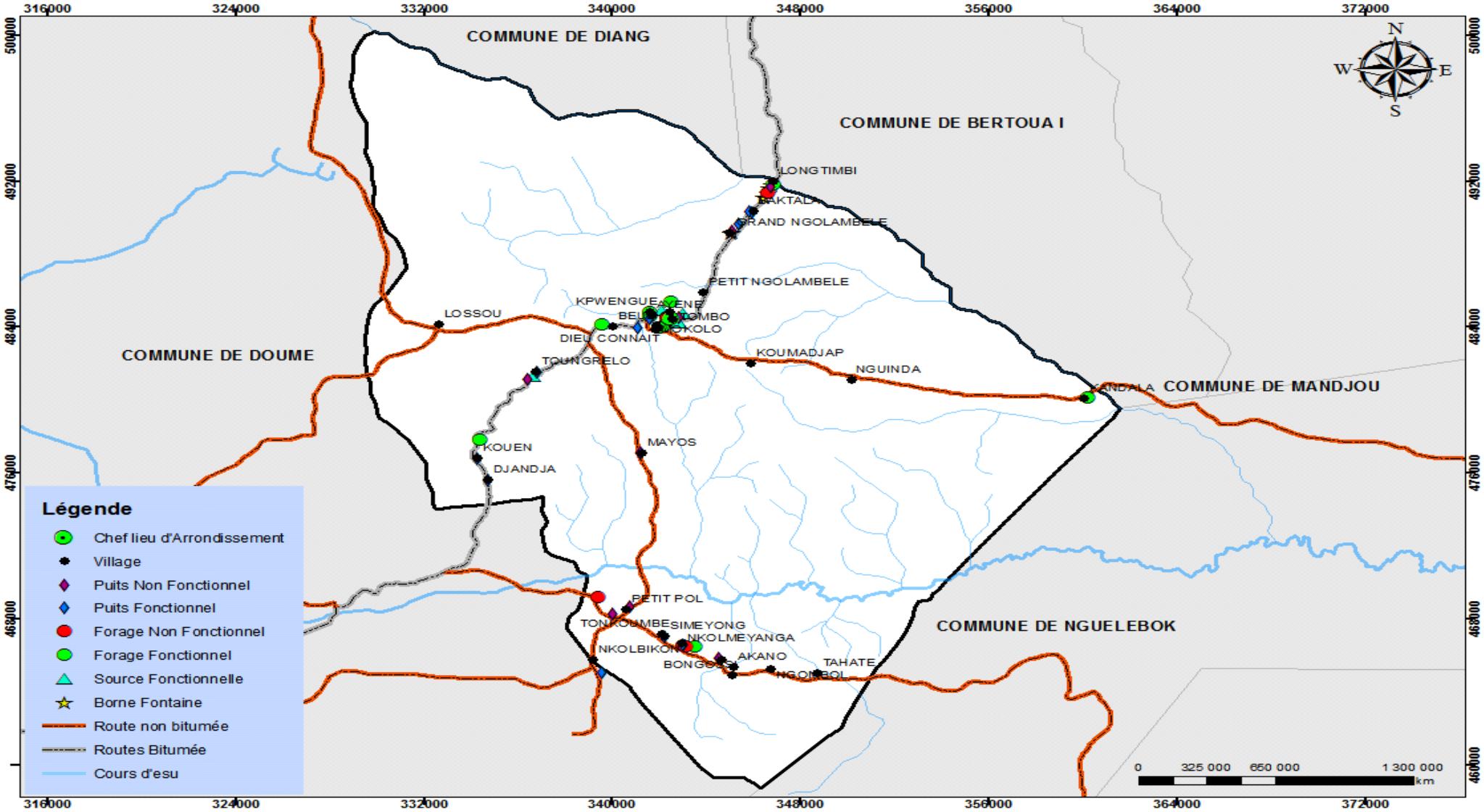

Carte 3: Répartition spatiale des infrastructures hydrauliques

Source : Diagnostic participatif réalisé par ATIPAD, 2019

2.2.2 Secteur santé

Le dispositif sanitaire de l'arrondissement de DIMAKO est assuré principalement par le Centre Médical d'Arrondissement (CMA) qui est renforcé par trois autres centres de santé. On peut citer : le centre de santé privé catholique « enfant Jésus », le centre de santé intégré de Petit Pol et le centre médical privé de BAKTALA. Toutes ces formations sanitaires dépendent du district de santé de Doumé et de l'aire de santé de Dimako nord (Voir carte 4). Le tableau ci-après présente les spécificités de ces formations sanitaires.

Tableau 2. 17: État des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formations sanitaires fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	01	01	0	0	1	0	0	0	0
Centre Médical d'Arrondissement	01	01	0	0	1	0	0	0	0
Hôpital de district	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hôpital régional	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hôpital de référence	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation sanitaire privée	02	02	02	0	0	0	0	0	0
Autres (à préciser) _____	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total									

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Leurs distributions spatiales présentent en milieu urbain 01 CMA couvrant une démographie avoisinant 14 124 âmes et tandis que le milieu rural est couvert par 03 CSI, pour une population d'environ 4550 âmes. L'espace urbain certes renforcé par 02 centres de santé privés. Mais, en considérant le personnel soignant et le plateau technique il existe quelques disparités. On note l'affectation de 02 médecins et 08 IDE au CMA, 01 Commis de santé et 01 laboratoire. Quant au CSI de Petit-Pol, le scénario affiche 01 IDE, 01 AS, 01 Commis, 00 laboratoire, etc. En faisant aussi le ratio habitant/infirmier, le constat est qu'il est acceptable par rapport aux normes de l'OMS (un médecin pour 10 000 habitants). Cependant, la plus grande difficulté d'accès aux soins de santé est liée aux distances élevés de ces formations sanitaires par rapport aux zones retirées, l'approvisionnement en médicament, les spécialités professionnelles médicales, la fréquence de présence du corps médical et le mauvais état des routes, l'absence d'infrastructure (points d'eau, latrines, clôture, logement d'astreint).

2.2.3 Secteur de l'éducation

Le paysage de l'éducation de la Commune de DIMAKO compte quatre (04) écoles maternelles, vingt et une école primaire (espace urbain 13 espace rural 15) et trois (03) lycées dont 02 dans l'espace urbain et 01 au village Petit-Pol. Le tableau suivant présente la répartition des établissements scolaires de la Commune.

Tableau 2. 18 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	04	03	0	03	03
	Privé laïc	0	01	0	0	01
	Privé confessionnel	0	0	0	0	0
	Ecole de parents	10	10	0	0	10
Primaire	Public	20	20	0	09	20
	Privé laïc	01	01	0	01	01
	Privé confessionnel	0	0	0	0	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Secondaire 1er cycle	Public	03	03	03	0	03
	Privé laïc	0	0	0	0	0
	Privé confessionnel	0	0	0	0	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Secondaire 2ème cycle	Public	03	03	03	0	03
	Privé laïc	0	0	0	0	0
	Privé confessionnel	0	0	0	0	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Total		**41**	**41**	**06**	**13**	**41**

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Mais l'état général des bâtiments scolaires de la Commune de Dimako n'est en majorité en bon état. En effet on a 25,80% des bâtiments en bon état, 36,12% des bâtiments en passable état et 38,06% en mauvais état. Il serait donc nécessaire de réhabiliter ses bâtiments

2.2.4 Secteur des services communaux

Entend qu'institution publique, la commune un ensemble de service administratif et même technico-professionnel. Certes fonctionnels, mais les mesures d'accompagnement et d'intervention influencent

considérablement le degré de leurs actions publiques. Ainsi, le tableau ci-après montre l'existant et les spécificités dans leurs exécutions.

Tableau 2. 18: Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	0UI	07 voire plus
Délivrance des documents d'urbanisme	0UI	Absence de delais fixé
Aménagement des voiries	0UI	Absence de calendreier fixé
Gestion des déchets / Assainissement	0UI	Selon le calendrier communal
Légalisation des documents	0UI	01 voire heures ou minutes
Authentification des documents	NON	
Hygiène et salubrité	0UI	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	0UI	
Aménagement des aires de jeux	0UI	
Eclairage public	0UI	
Transport public	0UI	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	0UI	
Autres (à préciser) _____	0UI	

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

Rappelons que les secteurs cibles de cette enquête tournent autour de l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable et les services rendus par l'institution communale de Dimako.

3.1 Description de la population enquêtée

Choisi par tirage aléatoire, la population enquêtée ont été repartie selon leurs âges selon le milieu de résidence dans le tableau ci-après :

Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage						
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Total
Strate de résidence	Urbaine	50,91	17,27	15,45	,00	11,82	4,55	100,0
	Rurale	60,10	15,03	10,88	3,11	7,77	3,11	100,0
	Total	56,77	15,84	12,54	1,98	9,24	3,63	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Au premier constat, on peut remarquer que dans cette enquête la majorité des enquêtés sont les chefs de ménages ce qui laisse percevoir la pertinence des informations recueillies d'une part et d'autre part le tableau démontre aussi que au moins par ménage il y avait un répondant plus ou moins lié au chef de ménage d'où l'exclusion de l'hypothèse de ménage vide dans la commune de Dimako. On peut encore percevoir que la colonne conjoint (e) du chef de ménage occupe le 2ème rang après celle du chef de Ménage.

Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

Groupe d'âges du répondant	Urbain		Rural		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Moins de 20 ans	2,00	8,33	2,7	8,43	2,50	8,39
[20 - 35[	52,00	55,00	45,5	34,94	47,50	43,36
[35 - 50[	30,00	11,67	31,8	31,33	31,25	23,08
Plus de 50 ans	16,00	25,00	20,0	25,30	18,75	25,17
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

L'ensemble des hommes et femmes enquêtés présente quelques disparités assez évocatrices, plus de femmes sont chefs de ménage à moins de 20 ans. Par contre, plus on prend de l'âge les chefs de ménages sont masculin en observant les colonnes coloriées en violet.

3.2 APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

3.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

La Commune de DIMAKO compte quatre types d'ouvrage à savoir : les adductions d'eau, les forages, les puits aménagés et les sources d'eau aménagées. Le tableau 25 présente ces types d'ouvrage en fonction de leur milieu de résidence.

Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Type de point d'eau disponible dans le village / quartier									
	Puits avec pompe à motricité humaine	*Puits avec pompe électrique*	*Puits à ciel ouvert*	*Forage avec pompe à motricité humaine*	*Borne-fontaine*	*Source*	*Marre*	*Réseau d'adduction d'eau*	*Adduction en eau potable*	*Rivière*
Urbain	10,91	2,73	35,45	6,36	2,73	43,64	0,91	7,27	40,00	4,55
Rural	3,11	1,55	14,51	40,41	1,55	76,17	7,25	,00	6,22	25,91
Ensemble	5,94	1,98	22,11	28,05	1,98	64,36	4,95	2,64	18,48	18,15

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

On notera que la commune ne possède très peu de puits avec pompe électrique et qu'il est prévu 04 bornes fontaines publiques selon la commune ; on observe encore que tous les types de point d'eau sont utilisés dans la commune par les ménages que ce soit dans l'espace urbain que rural sauf à quelques % près.

Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau										
		Puits avec pompe à motricité humaine	*Puits avec pompe électrique*	*Puits à ciel ouvert*	*Forage avec pompe à motricité humaine*	*Borne-fontaine*	*Source*	*Marre*	*Réseau d'adduction d'eau*	*Adduction en eau potable*	*Rivière*	***Total***
Urbain	80,9	7,87	0,00		8,99	2,25	42,7		32,58		3,37	**100,0**
Rural	92,2	3,93	0,56		29,78	0,56	62,4		1,69		1,12	**100,0**
Ensemble	88,1	5,24	0,37		22,85	1,12	55,8		11,99		1,87	**100,0**

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

3.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

L'accessibilité à point d'eau dans la commune peut être jugée assez bien si l'on considère la simple répartition spatiale des points d'eau. Seulement, si on observe la disponibilité de cette ressource on aura à peu près les tendances suivantes dans le tableau ci-après :

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée										
			Puits avec pompe à motricité humaine	*Puits avec pompe électrique*	*Puits à ciel ouvert*	*Forage avec pompe à motricité humaine*	*Borne-fontaine*	*Source*	*Marre*	*Réseau d'adduction d'eau*	*Adduction en eau potable*	*Rivière*	*Total*
Urbain	74,5	74,5	7,32	0,00		7,32	1,22	46,34		32,93			100,0
Rural	73,6	81,9	3,16	0,63		25,95	0,00	67,72		1,27			100,0
Ensemble	73,9	79,2	4,58	0,42		19,58	0,42	60,42		12,08			100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Selon le constat de ce qui est observable, l'eau n'est pas disponible toute l'année, les ménages n'ont pas accès à l'eau toute la journée et de plus, la source est le point d'approvisionnement en eau le plus utilisé par les ménages aussi bien en ville que dans les villages de Dimako.

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau			
		Une fois	*Deux fois*	*Trois fois*	*Total*
Urbain	0,00	42,86	42,86	14,29	100,0
Rural	20,00	5,00	85,00	10,00	100,0
Ensemble	14,81	14,81	74,07	11,11	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Le besoin en utilisation de l'eau est énorme dans les deux espaces communaux. Soit 80% en milieu rural et 0% en ville ne trouve pas un équilibre entre leurs besoins en eau avec la source d'approvisionnement principale disponible.

3.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

L'entretien des points d'eau est une problématique non négligeable surtout quand il s'agit d'un bien matériel commun avec un système mécanique approprié et adapté à l'utilisation quotidienne. Il faudrait donc s'attendre à des fréquences de pannes inopinées qui nécessitent des actions coordonnées locales. Cette fréquence de panne se comme suit dans la commune :

Tableau 3.7: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
		Moins d'une semaine	*Entre une semaine et un mois*	*Entre un mois exclu et trois mois*	*Plus de trois mois*	*Pas encore*	*Total*
Urbain	21,35	42,11	21,05	21,05	15,79	0,00	100,0
Rural	38,20	17,65	23,53	23,53	27,94	7,35	100,0
Ensemble	32,58	22,99	22,99	22,99	25,29	5,75	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

La fréquence des pannes est élevée dans les deux milieux de résidence mais elle a une proportion importante et accentuée dans l'espace rural. Cependant, la durée des réparations ou de remise en service du point d'eau varie d'un point d'eau à un autre selon l'intervention du type d'action et d'acteurs.

Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Milieu de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
	Commune	*Etat*	*Elite*	*Comité de gestion*	*Chef de village / quartier*	*CAMWATER /SNEC/CDE*	*Autres partenaires*
Urbain	7,87	0,00	0,00	4,49	0,00	2,25	10,11
Rural	,56	0,00	0,56	10,67	4,49	0,56	27,53
Ensemble	3,00	0,00	0,37	8,61	3,00	1,12	21,72

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les acteurs les plus engages et fréquents dans la remise en service des points d'eau en panne ou obsolète demeure les Autres partenaires puis les COGES suivi du chef du village et la commune.

Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'ea

Milieu de residence	Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
	COGES	*Commune*	*CAMWATER*	*Communauté*	*Autres*
Urbain	6,74	8,99	19,10	65,17	8,99
Rural	16,85	,00	1,69	74,16	24,16
Ensemble	13,48	3,00	7,49	71,16	19,10

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les intervenants les plus efficaces dans la gestion des pannes restent la Communauté ; le COGES et d'Autres partenaires selon le % d'intervention.

Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES						
				Jour	Semaine	Mois	Trimestre	Semestre	Année	Total
Urbain	0,00	8797900,0	13,64	0,16	1,13	90,91	4,55	4,55		100,0
Rural	12,36	8797900,0	13,64	0,16	1,13	90,91	4,55	4,55		100,0
Ensemble	12,36	17 595 800	27,28	0,325	2,26	181,82	9,10	9,10		100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

La capacité de réaction du COGES demeure dans la participation effective des ménages et leurs inscriptions au CDQ ou CDV.

3.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

En tenant compte des caractéristiques des points d'eau de la commune, on observe les tendances suivantes :

Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau				
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais
Urbain	8367,53	14,12	10,98	15,63	34,83	31,46	32,58	1,12	
Rural	17497,04	14,03	15,07	14,46	30,34	32,02	25,28	12,36	
Ensemble	14453,87	14,06	13,70	14,85	31,84	31,84	27,72	8,61	

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Au-delà de l'appréciation louable que les ménages émettent envers les services rendus par le point d'eau, on note un trop plein de fil d'attente autour des points d'eau avec un temps moyens assez important pour arriver au point d'eau et d'attendre.

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau :		
	a une d'odeur	*a un goût*	*a une couleur*
Urbain	32,58	32,58	24,72
Rural	21,35	24,72	28,65
Total	25,09	27,34	27,34

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Certes, les goûts et les couleurs sont objectivement difficile à cerné. Mais en regardant les pourcentages d'avis donnés par les utilisateurs, la conclusion la plus directes peut être la non potabilité de l'eau ou alors la mauvaise qualité des travaux réalisés par les techniciens.

3.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Au Maire	A l' Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d' eau	Au Chef de village/ quartier	A l' Autorités administratives	A Camwater/SNEC	A Autre	
Urbain	19,09	52,38	4,76	0,00	,00	42,86	9,52	23,81	4,76	23,81
Rural	46,63	77,78	7,78	2,22	,00	20,00	20,00	4,44	21,11	14,44
Ensemble	36,63	72,97	7,21	1,80	,00	24,32	18,02	8,11	18,02	16,22

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

La majorité des besoins exprimés par la communauté ou les ménages sont à la mairie premièrement ensuite aux autorités administratives et enfin aux autres partenaires. Mais, la proportion de satisfaction reste un souci pertinent dont les tendances sont telles que le tableau ci-après.

Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de residence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau			
		Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	**Total**
Urbain	0,40	80,00	20,00		
Rural	0,08	100,00	0,00		100,0
Ensemble	0,17	94,44	5,56		**100,0**

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Urbain	**71,82**	15,19	17,72	35,44	3,80	3,80	7,59	8,86
Rural	**73,06**	21,99	17,02	51,06	15,60	15,60	4,26	18,44
Ensemble	**72,61**	19,55	17,27	45,45	11,36	11,36	5,45	15,00

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

En somme, ce tableau est une démonstration de l'insatisfaction dans l'approvisionnement en eau potable dans la commune Dimako. Cette dernière est donc résultat des raisons exprimées dans les lignes non colorées.

3.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Au gré des ménages enquêtés sur l'amélioration des services rendus pour l'eau potable et ce qu'ils pensent pouvoir faire à leur niveau. C'est tout là l'importance du tableau suivant :

Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autres
	Contribution pour la construction d' un point d' eau supplémentaire	Donation du site de construction d' un point d' eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du	Encouragement à l' intégration des femmes dans le COGES	Sanction de production des comptes-rendus sur la gestion du point d' eau par le	déplacement de l' artisan réparateur chargé de la maintenance	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l' eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d' insalubrité qui impactent la qualité de l' eau	
Urbain	46,36	39,09	18,18	0,00	19,09	0,00	0,00	0,00	1,82	2,73	38,18
Rural	62,18	50,26	46,63	14,51	38,34	6,22	7,77	17,10	40,41	31,61	5,70
Ensemble	56,44	46,20	36,30	9,24	31,35	3,96	4,95	10,89	26,40	21,12	17,49

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

3.3 SERVICES DE SANTÉ

3.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

Dans le secteur de la santé qui est aussi un domaine basic et cible de cette étude, les ménages ont également exprimé perception sur les services sanitaires qu'ils utilisent au quotidien. On peut ainsi percevoir leurs choix du type formation sanitaire dans le tableau ci-après :

Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total
Urbain	60,00	39,09	,91	100,0
Rural	76,17	11,92	11,92	100,0
Ensemble	70,30	21,78	7,92	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres
Urbain	40,91	13,64	56,82	72,73	43,18	20,45	6,82
Rural	10,87	32,61	80,43	63,04	45,65	28,26	23,91
Ensemble	25,56	23,33	68,89	67,78	44,44	24,44	15,56

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Pour les ménages enquêtés, le choix d'une formation sanitaire repose fortement sur l'accueil et la qualité des soins et ces critères sont beaucoup trop exigés en milieu rural d'après les résultats de ce tableau. Ensuite, la disponibilité du personnel et des médicaments restent également des points essentiels.

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Type de formation sanitaire existant dans le village / quartier					
	Centre de santé intégré	*Centre médical d'arrondissement*	*Hôpital de district*	*Hôpital régional*	*Hôpital de référence*	***Total***
Urbain	5,62	80,90	11,24	0	2,25	100,0
Rural	41,28	45,93	12,21	0	,58	100,0
Total	29,12	57,85	11,88	0	1,15	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Dans les deux espaces de résidence, les taux de fréquentation de formation sanitaire indexe au maximum les CSI et CMA. Mais, le constat sous-jacent est que moins de 50% des ménages en milieu rural s'interessent peu aux formations sanitaires disponibles, moins de 20% fréquente l'hôpital de district de Doumé et moins de 5% fréquente l'hôpital régional.

Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
	Oui	Non	Total		
Urbain	21,35	78,65	100,00	1946,63	132,31
Rural	38,37	61,63	100,00	8415,70	115,83
Ensemble	32,57	67,43	100,00	6209,77	121,45

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Selon ce tableau, la majorité des ménages sont éloignés des formations sanitaires et de plus, ils parcourent des distances importantes pour s'acquérir des soins de santé.

3.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

La majorité des ménages fréquentant les formations sanitaires affirme l'existence du petit matériel de soins médicaux. Ce tableau exprime les tendances dans la commune de Dimako.

Tableau 3.21: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	Ciseaux	*Seringues*	*Alcool*	*Coton*	*Bétadine*	*Thermomètre*	*Tensiomètre*	*Balance*	*Gants*	*Autres*
Urbain	98,88	98,88	97,75	96,63	97,75	97,75	95,51	97,75	83,15	4,49
Rural	99,42	97,67	98,26	97,67	95,93	94,77	92,44	93,60	91,86	4,07
Ensemble	99,23	98,08	98,08	97,32	96,55	95,79	93,49	95,02	88,89	4,21

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

3.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Le coût des soins sanitaires et la qualité de service reçu dans ces formations sanitaires sont autant de critères indicatifs dont traite ce tableau ci-après selon la perception des ménages.

Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de residence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	1158,56	23,60	23,60	49,44	46,07	4,49	100,0
Rural	870,35	50,58	34,88	41,86	47,09	11,05	100,0
Ensemble	968,63	41,38	31,03	44,44	46,74	8,81	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

La majorité de ménage déclare le coût de consultation élevé et avoue avoir payé d'autres frais non exigés en consultation. Et on note plus de 45% de ménage estiment passable les services sanitaires contre 41,86% donnent un avis « Bon » et 11,05% déclarent totalement « Mauvais » ces services

3.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Le tableau ci-après analyse la situation des formations sanitaires dans leurs capacités de satisfaire les problèmes de santé auprès de communautés qu'elles couvrent.

Tableau 3.23: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	55,06	53,93
Rural	47,09	37,21
Ensemble	49,81	42,91

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

La disponibilité en médicament usuels dans les formations sanitaires présente un tableau assez positif selon les avis des ménages mais avec une disparité de 7,97% entre l'espace urbain et l'espace rural. On observe alors un grand fossé de 16,72% entre les ménages de l'espace urbain et ceux de l'espace rural sur la capacité de la formation sanitaire à résoudre les problèmes de santé.

Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l' accès aux soins de santé	Autres
Urbain	7,87	57,14	57,14	,00	14,29	,00	14,29	14,29	28,57	71,43	42,86
Rural	22,09	84,21	52,63	18,42	21,05	10,53	68,42	34,21	63,16	52,63	7,89
Ensemble	17,24	80,00	53,33	15,56	20,00	8,89	60,00	31,11	57,78	55,56	13,33

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

La non satisfaction se fait ressentir le plus dans le milieu rural soit 22,09% contre 7,87% du l'espace urbain. Par contre, comme raison majeure il ressort en tête le critère distance suivi par l'insuffisance des médicaments et équipements, puis la mauvaise qualité des services et le coût élevé des soins.

3.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

La tendance des actions ou domaines où les ménages de la commune estiment pouvant intervenir dans l'amélioration des services de santé sont traduits dans le tableau suivant :

Tablea 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :													
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé			Autres
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	la commune et de l' Etat pour l' extension et l' équipement des	Plaidoyer auprès de la commune et de l' Etat pour la réhabilitation et l' équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l' infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l' affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	22,47	33,71	34,83	20,22	25,84	17,98	14,61	10,11	2,25	2,25	5,62	1,12	39,33	22,47
Rural	26,16	61,63	50,58	44,19	51,16	30,23	42,44	19,19	19,77	5,81	16,28	9,30	16,86	26,16
Ensemble	24,90	52,11	45,21	36,02	42,53	26,05	32,95	16,09	13,79	4,60	12,64	6,51	24,52	24,90

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les lignes violètes indiquent les domaines prisés pour intervention par les ménages dans l'amélioration des services sanitaires locaux supérieures à 40% et les domaines suivants sont marqués en orange.

3.4 SERVICES DE L'ÉDUCATION

L'éducation l'une des principales cibles de ScoreCard présente aussi des spécificités qui conviennent à analyser minutieusement afin d'élaguer les superflus qui handicapent son fonctionnement. Or, c'est ceux qui l'utilisent et font face à contraintes qui peuvent également émettre leurs avis à sujet comme dans les précèdent secteurs

3.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

La fréquentation scolaire dans la commune dégage les proportions suivantes selon les cycles, l'ordre de l'enseignement et le milieu de résidence dans le tableau ci-après.

Tableau 3.25: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Cycle d'enseignement									
	Maternel		Primaire		Secondaire 1er cycle		Secondaire 2ème cycle		Formation professionnelle	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Urbain	46,15	53,85	82,47	17,53	100,0		100,0		100,0	
Rural	90,00	,00	95,71	1,07	100,0		100,0		100,0	
Ensemble	76,74	16,28	92,31	5,31	100,0		100,0		100,0	

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Par milieu de résidence **85,4%** d'enfant fréquentant un établissement scolaire public résident dans l'espace urbain contre **81,65%** du milieu rural. Les établissements privés quoique existants jouent un rôle prépondérant mais n'ont pas été inclus dans ce calcul car on dénombre deux dans le cycle primaire. Mais quelques raisons contribuent fortement au choix du privé par les ménages de Dimako.

Tableau 3.26 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain	37,50	33,33	100,00
Rural	0,00	6,67	93,33
Ensemble	23,08	23,08	97,44

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les raisons de choix du privé dans l'éducation démontrent que la qualité de l'éducation est la plus recherchée par les ménages de Dimako avec 100% suivi de 37,50% de la distance et le coût arrive en 3ème position avec 33,33%. Cette situation se pose le plus en ville par rapport au milieu rural où il n'existe que l'éducation publique.

Tableau 3.27 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel	25,45	36,27	32,34	74,49	25,51	100,0
Primaire	41,82	69,43	59,41	75,56	24,44	100,0
Secondaire 1er cycle	22,73	18,13	19,80	33,33	66,67	100,0
Secondaire 2nd cycle	15,45	12,44	13,53	31,71	68,29	100,0
Formation professionnelle	26,36	34,07	31,27	63,85	36,15	100,0

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

3.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

L'accessibilité à un service fait partie de la satisfaction de la communauté dans l'appréciation des services de l'éducation. D'où le tableau ci-après qui indique les taux de distance dans la commune.

Tableau 3.28: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence				*Ensemble*	
	Urbain		*Rural*			
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
Maternel	41,91	1,24	116,93	3,81	89,69	2,87
Primaire	226,18	7,98	13002,53	13,66	8364,25	11,60
Secondaire 1er cycle	8685,46	14,72	1445,08	24,79	4073,60	21,14
Secondaire 2nd cycle	2,27	0,14	62,18	1,55	40,43	1,04
Formation professionnelle	2238,96	6,02	3656,68	10,95	3141,99	9,16

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

L'observation de ce tableau montre que les distances parcourues pour l'accès à l'éducation sont plus élevées dans l'espace rural et par conséquent le temps moyens mis s'en suit également.

3.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

L'environnement scolaire immédiat est un paramètre non négligeable dans l'éducation. Dans cette logique, la description faite par les ménages lors de l'enquête a donné lieu aux caractéristiques que présente le tableau suivant.

Tableau 3.29 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté				
	a un cycle complet	*a un atelier complet*	*a une salle par niveau de classe*	*Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves*	*Distribution de livres scolaires*
Maternel	5,45		5,45	5,45	1,82
Primaire	35,45		34,55	35,45	7,27
Secondaire 1er cycle	40,00		36,36	37,27	0,00
Secondaire 2ème cycle	0,00		0,00	0,91	0,00
Formation professionnelle	20,23		19,09	19,77	2,27

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Tableau 3.30 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	34,63	90,00	6,67	3,33	
Primaire	47,12	54,49	28,85	16,67	
Secondaire 1er cycle	53,24	64,84	29,67	5,49	
Secondaire 2nd cycle	47,50	50,00	50,00	,00	
Formation professionnelle	47,77	61,65	26,88	11,47	

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

Tableau 3.31 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence ; Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle d'enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE			Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
	Urbain	Rural	Total	Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d' informat ion et non d' échanges	Non reddition des comptes	Autres
Maternel			0,33	0,00	100,00	0,00	0,00	,00
Primaire			5,28	0,00	31,25	18,75	6,25	50,00
Secondaire 1er cycle			6,27	0,00	5,26	10,53	,00	89,47
Secondaire 2nd cycle			0,00	0,00	19,44	13,89	2,78	69,44

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les problèmes liés à l'APEE, découlent d'un ensemble de disfonctionnement qui affecte sa bonne marche. On observe ces cas dans tous les cycles de l'éducation sauf à des proportions différentes comme le montre ce tableau ci-dessus.

3.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

La gestion d'un établissement scolaire se prolonge aussi sur le patrimoine de ce dernier avec la participation de la communauté locale à travers l'APEE. Mais son fonctionnement est tributaire de l'engagement de ces membres moyennant un taux de participation et une projection d'activité. C'est l'importance du tableau ci-après sur le montant de l'APEE.

Tableau 3.32 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Dépense moyenne (FCFA)				Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
	Inscription	APEE	Autres frais	Total	Elevé	Reason able	Faible	
Maternel	10775,00	5100,00	2325,00	36,67	60,00	3,33	2,97	10775,00
Primaire	3304,49	3153,85	826,28	45,51	52,56	1,92	8,58	3304,49
Secondaire	25640,66	9191,21	5075,82	65,93	34,07	,00	8,91	25640,66
Formation professionnelle	48500,00	5000,00	1500,00	50,00	50,00	,00	,00	48500,00

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

De prime à bord, ce tableau démontre qu'au moins chaque ménage dépense pour l'éducation des enfants avec des variations selon le cycle. Quant à l'appréciation qu'ils font de ces coûts, la majorité déclare élevée la dépense scolaire même si une autre proportion de 8% à 9% affirme que cette dépense faible dans les cycles primaire et secondaire.

Tableau 3.33 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagées ont été réfectionnées	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		APEE	*Maire*	*Organisation du village*	*MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP*	*Elites*	*Autres*
Maternel		6,60	2,31	0,66	1,65	0,33	2,64
Primaire		46,86	8,58	3,96	6,27	0,00	4,62
Secondaire		28,38	4,29	0,33	7,92	0,00	0,99
Formation professionnelle		0,33	0,33	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

L'observation directe montre que les acteurs agissant le plus dans le maintien des ouvrages de l'établissement mettent au premier rang l'APEE, MINEDUB/MINESEC MINEFOP et ensuite vient la commune en 3ème position colonne bleues.

3.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

La finalité de cette étude est de donner à la communauté la possibilité d'exprimer leur degré de satisfaction. C'est autour des services de l'éducation qu'intervient ce tableau pour l'aperçu de l'éducation auprès des ménages. Ce qui présente les tendances d'appréciation suivante :

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :											
		Eloignement de l' établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d' équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements dispensés	Absence de distribution de manuels	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Coûts élevés de la scolarité	Autre
Maternel	1,98	0,00	83,33	83,33	50,00	0,00	0,00	33,33	33,33	0,00	16,67	33,33	,00
Primaire	13,86	26,19	45,24	61,90	40,48	45,24	26,19	73,81	52,38	**26,19**	**30,95**	**21,43**	**26,19**
Secondaire	3,30	30,00	20,00	30,00	20,00	10,00	,00	30,00	10,00	**20,00**	**50,00**	**10,00**	**30,00**
Formation professionnelle	0,00	24,14	44,83	58,62	37,93	34,48	18,97	62,07	43,10	**22,41**	**32,76**	**20,69**	**24,14**

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Dans l'ensemble, tous les cycles sont dépréciés avec des taux phénoménaux. Certes variant selon les critères d'appréciation, ces taux, vont de 0% à 80% avec une dominance dans le cycle maternel soit 83,33% maximum suivi du cycle primaire qui atteint les 73,81% dans la qualité des enseignements, etc.

3.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Pour rattraper ces écarts observés dans l'éducation, les communautés se sont exprimées dans l'intention de pouvoir prêter main forte dans l'amélioration des services de l'éducation au niveau communal dans différents domaines. Ainsi, le tableau ci-après est le résultat des secteurs d'engagement des ménages dans Dimako.

Tableau 3.35 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation. Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d' excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l' autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l' affection du personnel	Autres
Maternel	2,31	4,95	4,29	,66	1,98	3,96	3,63
Primaire	13,86	26,73	28,71	8,58	16,50	26,07	14,52
Secondaire	7,59	12,21	13,86	4,62	5,94	12,54	10,23
Formation professionnelle	0,33	0,66	0,33	0,00	0,33	0,33	0,33

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il se dégage dans ces résultats que les cycles primaires et secondaires sont les plus sollicités pour un apport d'amélioration et dans tous les domaines où l'amélioration se veut une correction au niveau communal (voire Lignes coloriées du tableau ci-dessus).

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation. Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l' école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indélicats	Renforcement des relations parents-	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l' APEE	Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l' APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	7,26	3,63	,00	3,30	5,61	,66	2,64	2,64	2,64	1,98
Primaire	36,96	12,21	9,24	22,44	23,10	7,26	14,52	16,17	20,13	7,26
Secondaire	20,46	5,28	4,62	8,91	11,55	2,64	6,60	6,93	6,93	6,27
Formation professionnelle	0,33	0,00	0,00	0,00	0,33	0,33	0,33	0,33	0,33	0,33

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les actions d'engagement au niveau communautaire correspondent logiquement aussi dans les cycles primaires et secondaires où le besoin en amélioration prédomine (voire Lignes coloriées du tableau ci-dessus)

3.5 FOURNITURE DES SERVICES COMMUNAUX

3.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Les services rendus par la commune sont légions. Mais, c'est leur sollicitation ou utilisation par les communautés qui démontre en quelque sorte la situation de ces derniers. C'est pendant l'accueil et le temps mis pour l'obtention d'un service delà commune qui caractérisent l'offre des services offerts par la commune. D'où le tableau ci-après.

Tableau 3.37: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal	***Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois***	***Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon***	***Temps mis pour obtenir le service communal***					
			Au plus un jour	Entre un jour et une semaine	Plus de trois mois	Entre une semaine et un mois	Entre un mois et trois mois	En cours
Acte de naissance	21,78	17,16	9,09	25,76	4,55	33,33		22,73
Acte de mariage	0,99	0,99	66,67	0,00	0,00	33,33		0,00
Acte de décès	2,31	2,31	28,57	14,29	0,00	57,14		0,00
Légalisation des documents officiels	9,24	8,58	17,86	3,57	3,57	3,57		3,57
Délivrance des documents d'urbanisme	0,00	0,00	0,00	25,00	25,00	0,00		50,00
Aménagement des voiries	1,32	1,32	50,00	0,00	0,00	25,00		25,00
Gestion des déchets / Assainissement	1,32	0,66	50,00	0,00	0,00	0,00		50,00
Hygiène et salubrité	0,66	0,66	0,00	0,00	0,00	0,00		100,00
Aménagement des espaces verts et de loisir	0,00	0,00	0,00	0,00	16,67	16,67		66,67
Transport public	0,99	0,66	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Eclairage public	3,96	1,32	22,22	0,00	0,00	11,11		22,22
Aménagement des aires de jeux	0,00	0,00	20,00	8,00	0,00	16,00		16,00
Certificat de domicile	0,33	0,33	29,41	17,65	11,76	33,33		11,76
Validation des plans de localisation	0,00	0,00	9,09	25,76	4,55	33,33		22,73
Authentification des documents	2,97	2,64	66,67	0,00	0,00	57,14		0,00
Informations	8,25	7,26	28,57	14,29	0,00	3,57		0,00
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	5,61	4,62	17,86	3,57	3,57	0,00		3,57
Autres	21,78	17,16	0,00	25,00	25,00	25,00		50,00

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Une observation attire l'attention du lecteur. Il s'agit de : tous les services offerts par la commune ne sont pas encore sollicités par beaucoup de ménage dans le territoire communal ou l'ignore. Autre chose, on distingue aujourd'hui 02 types de services dans la commune : les services au moins sollicités et des services sollicités. Quant au temps mis par service, on constate aussi de très grandes variations.

Graphique 3: ***Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois***

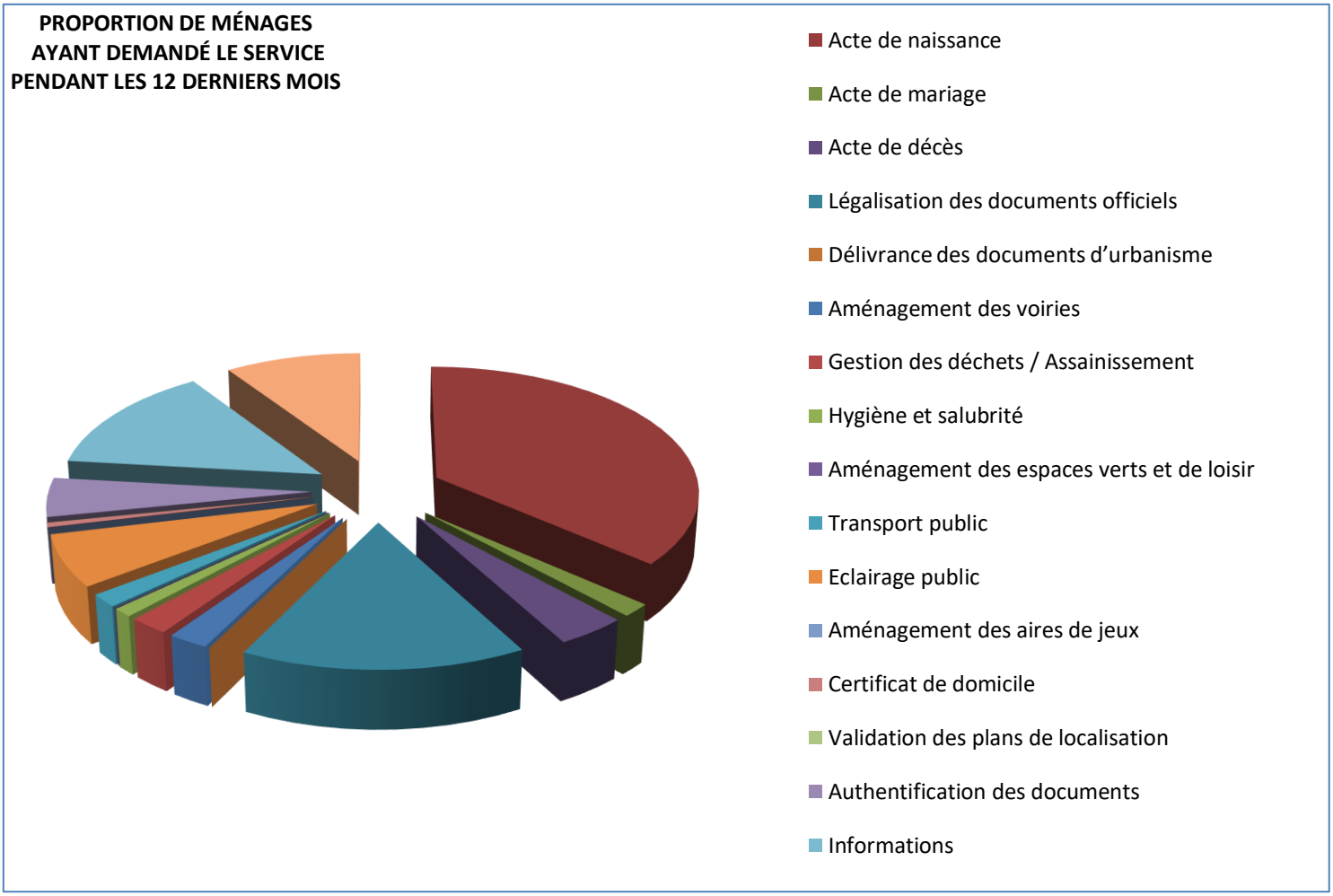

3.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Plusieurs contraintes sont observables dans l'ensemble de l'offre en service de l'institution communal comme l'indique les caractéristiques dans le tableau ci-après.

Tableau 3.38 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

Service communal	**Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service**	**Cause du délai long ou très long pour rendre service**					
		Personnel indisponible /absent	*Absence de matériel de travail*	*Incompétence du personnel*	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	*Autres*
Acte de naissance	50,00	6,06	0,00	9,09	45,45	21,21	18,18
Acte de mariage	0,00	25,00	0,00	0,00	50,00	25,00	0,00
Acte de décès	0,00	0,00	66,67	0,00	33,33	,00	0,00
Légalisation des documents officiels	14,29	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délivrance des documents d'urbanisme	75,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aménagement des voiries	25,00	,00	8,33	0,00	75,00	,00	16,67
Gestion des déchets / Assainissement	50,00	33,33	0,00	0,00	,00	66,67	0,00
Hygiène et salubrité	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	,00
Aménagement des espaces verts et de loisir	100,00	,00	14,29	0,00	42,86	0,00	42,86
Transport public	0,00	6,06	0,00	9,09	45,45	21,21	18,18
Eclairage public	33,33	25,00	0,00	0,00	50,00	25,00	0,00
Aménagement des aires de jeux	16,00	0,00	66,67	0,00	33,33	0,00	0,00
Certificat de domicile	41,18	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Validation des plans de localisation	50,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Authentification des documents	0,00	0,00	8,33	0,00	75,00	0,00	16,67
Informations	0,00	33,33	0,00	0,00	0,00	66,67	,00
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	14,29	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
Autres	75,00	0,00	14,29	0,00	42,86	0,00	42,86

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Tout compte fait, deux causes majeures prédominent sur la lenteur des services offerts. il s'agit du Manque de matériel et l'incompétence du personnel. L'absence même du personnel est aussi indexée par les causes dans le cas de figure de ce tableau et du graphique ci-après.

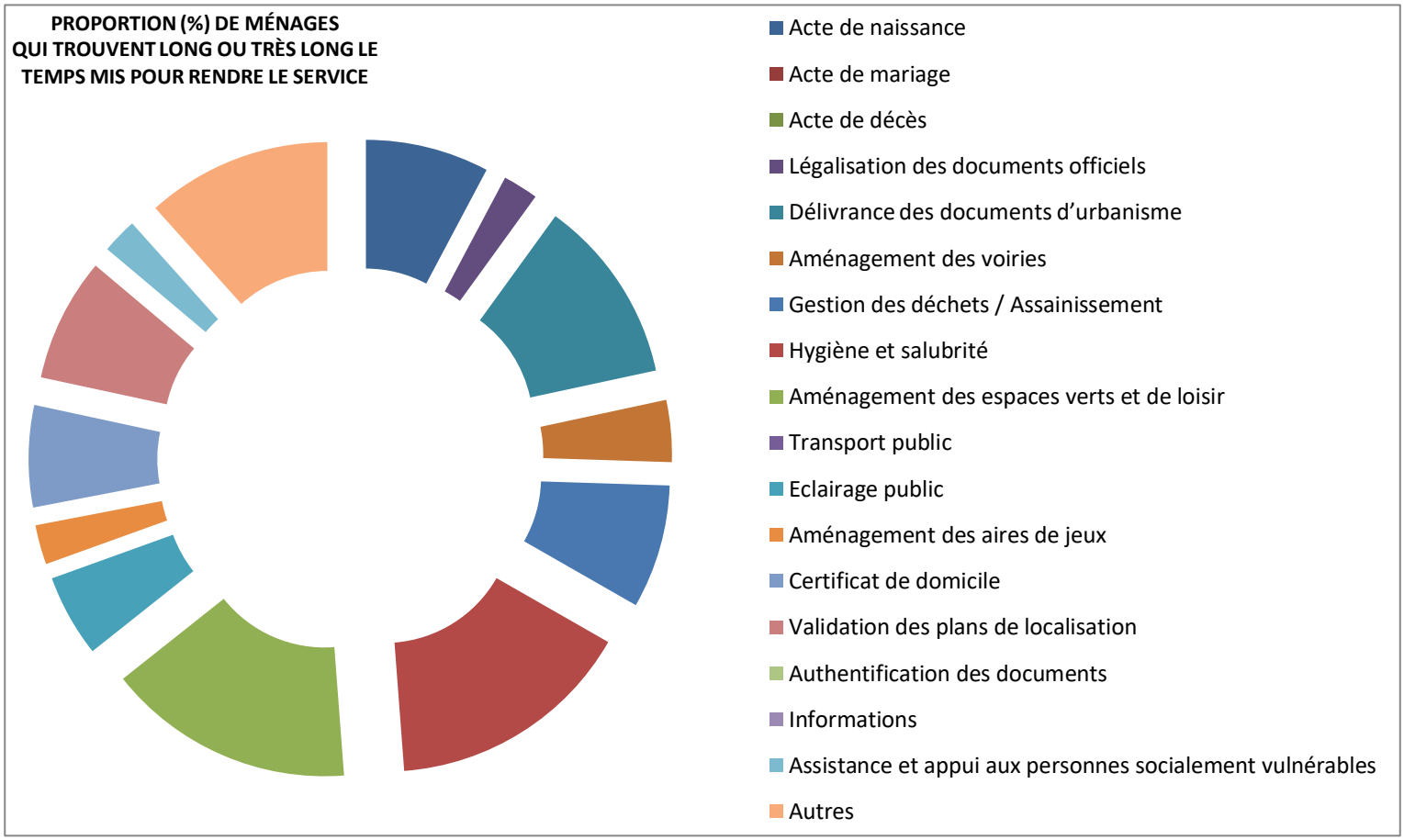

Graphique 4 : ***Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service***

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal	**Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service**
Acte de naissance	24,24
Acte de mariage	33,33
Acte de décès	28,57
Légalisation des documents officiels	10,71
Délivrance des documents d'urbanisme	0,00
Aménagement des voiries	0,00
Gestion des déchets / Assainissement	0,00
Hygiène et salubrité	0,00
Aménagement des espaces verts et de loisir	0,00
Transport public	0,00
Eclairage public	11,11
Aménagement des aires de jeux	0,00
Certificat de domicile	24,24
Validation des plans de localisation	33,33
Authentification des documents	28,57
Informations	10,71
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	0,00
Autres	0,00

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

On constat que les services sollicités souffrent du problème de pourboire pendant leurs demandes (voire le graphique suivant).

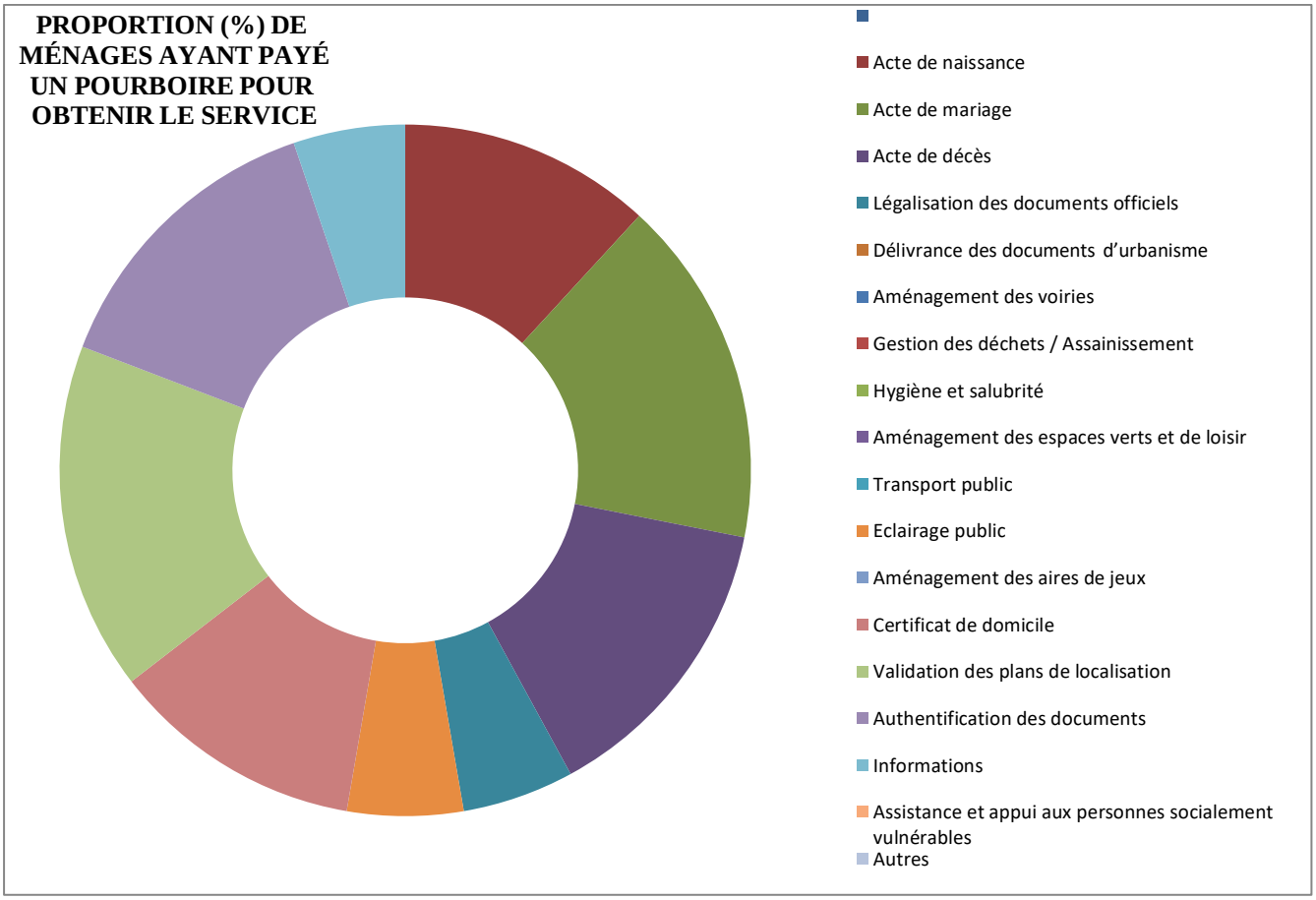

Graphique 5 : ***Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service***

3.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Dans cette optique promotionnelle de l'engagement citoyen, les ménages partagent leurs avis pour certaines actions du tableau ci-après en participant au moins dans une activité parmi celles citées dans ce tableau.

Tableau 3.40: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Milieu de résidence	Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage				
	Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	*Communication sur le budget annuel*	*Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière*	*Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement*	*Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement*
Urbain	9,09	3,64	1,82	20,91	17,27
Rural	19,69	6,74	5,18	24,35	27,98
Ensemble	15,84	5,61	3,96	23,10	24,09

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

Les ménages situés dans l'espace rural sont plus engages à participer dans la promotion citoyenne que les ménages du milieu urbain. En plus, les colonnes coloriées montrent les domaines d'engagement les plus sollicités par les ménages.

3.5.4 Appréciation des services communaux

En termes de satisfaction des services communaux, il est clair que dans l'ensemble tout n'est jamais rose. Seulement, il faut aller plus loin pour sonder les causes de l'insatisfaction des populations dans les services rendus par la commune. Ainsi, dans le tableau qui suit, 10 principales raisons sont à l'origine de l'insatisfaction de l'offre communale avec leur différent degré de variation.

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées	Manque de confiance envers	Indisponibilité de l' exécutif	Autre
Urbain	19,09	57,14	47,62	0,00	0,00	0,00	9,52	38,10	4,76	0,00	19,05
Rural	47,15	35,16	84,62	4,40	7,69	3,30	19,78	74,73	31,87	5,49	5,49
Ensemble	36,96	39,29	77,68	3,57	6,25	2,68	17,86	67,86	26,79	4,46	8,04

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Comme observation dans ce tableau, on perçoit que le degré d'insatisfaction majoritaire provient dans l'espace rural, qui non seulement indexe toutes les raisons de ce tableau mais aussi présente des proportions allant de 4% d'insatisfaction à 74,73% d'insatisfaction

3.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Dans l'optique de quelques améliorations, des actions ont été soulignées par des ménages comme pouvant s'engager pour apporter leur soutien pour le changement. Le tableau ci-après les présente selon leurs domaines et leur milieu de résidence.

Tableau 3.42: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d' antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d' écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d' information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	36,4	5,5	31,8	10,0	2,7	0,9	15,5	12,7	33,6	41,8
Rural	**56,0**	**11,4**	**71,0**	**22,3**	**14,0**	**12,4**	**36,8**	**31,6**	**67,4**	**7,3**
Ensemble	48,8	9,2	56,8	17,8	9,9	8,3	29,0	24,8	55,1	19,8

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Le constat marquant un observateur est que les résidents de l'espace rural sont majoritairement engagés dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale (voire Ligne en couleur).

CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

L'implication des populations dans l'offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l'amélioration de l'offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d'un plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique. Ce plan d'action est précédé au préalable d'un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d'un plan d'action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres : l'approvisionnement en eau, les services de santé, les services d'éducation et les services communaux.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d'impliquer les populations dans l'amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d'évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- ✓ Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- ✓ Résider de préférence dans la Commune ;
- ✓ Etre disponible ;
- ✓ Avoir une connaissance de la Commune ;
- ✓ Avoir des connaissances dans les différents centres d'intérêts ;
- ✓ Maîtriser le processus de planification locale ;

Ne pas faire partie de l'Exécutif Communal

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- ✓ S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- ✓ Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- ✓ Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- ✓ Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- ✓ Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives …) ;

- ✓ Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- ✓ Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune ;
- ✓ Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs :
- ✓ Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- ✓ Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- ✓ Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- ✓ Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- ✓ Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.

Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire. Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invitée à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

6.1.1 Composition du comité de suivi –évaluation

Le comité de suivi-évaluation du PCD est composé :
✓D'un président,
✓D'un vice-**président**
✓D'un rapporteur,

- ✓ D'un représentant du secteur eau
- ✓ D'un représentant du secteur sante
- ✓ D'un représentant du secteur éducation
- ✓ D'un représentant de la commune : CCC OU CCD
- ✓ D'une OSC
- ✓ D'un représentant des COGE

6.1.2 Attributions des membres du comité de suivi-évaluation

Le Président, anime le Comité et coordonne ses activités. A ce titre, il convoque et préside les réunions du CCSE. Il est assisté dans ses tâches par le Vice-président du Comité.

Le vice-président, assiste le président dans ses tâches et le suppléer en cas d'absence Le rapporteur, assure le secrétariat du Comité. À ce titre il :

- Prépare pour soumettre à la signature du président les convocations, invitations et toutes les correspondances ;

- Rédige les procès-verbaux et les comptes rendus des réunions et assemblées générales de la communauté ;

- Conserve les archives de la commune.

Les membres apportent leur appui technique dans la mise en œuvre des activités programmées dans le plan d'action des changements

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Tableau 4.1 : Plan D'actions Du Contrôle Citoyen De L'action Publique En Vue De La Conduite Des Changements

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
Approvisionnement en eau potable										
Améliorer l'accès à l'eau potable dans la Commune de …..	Impliquer les populations dans la gestion des points d'eau	Redynamisation des COGES points d'eau existant	*Responsable secteur eau*	*2022*	*2024*	*Rapport / PV de réunion de redynamisation des COGEs*	*25%*	*100%*	*Communes de DIMAKO*	
		Création de nouveau COGES	*Responsable secteur eau*	*2022*	*2024*	*Rapport / PV de réunion de création des COGEs*	*30*	*100*	*Communes de DIMAKO*	
		Formation / recyclages des GOGES	*Responsable secteur eau*	*2022*	*2024*	*Rapport / PV de réunion de formation des COGEs*	*10*	*50*	*Communes de DIMAKO*	
	Améliorer l'accès à l'eau potable	Organisation de séance de formation de population sur la chaine de l'eau	*Responsable secteur eau*	*2022*	*2024*	*Rapport / PV de formation des populations*	*0*	*30*	*Communes de DIMAKO*	
		Organisation des séances de formation des populations sur les techniques de potabilisation de l'eau	*Responsable secteur eau*	*2022*	*2024*	*Rapport / PV de formation des populations*	*0*	*50*	*Communes de DIMAKO*	
	Réhabilitation des points d'eau existant	Sensibilisation des populations sur leur importance dans la gestion des points d'eau	*Responsable secteur eau*	*2022*	*2024*	*Rapport / PV de réunion de redynamisation des COGEs*	*0*	*50*	*Communes de DIMAKO*	
		Sensibilisation des populations sur l'importance de leur contribution pour les maintenances des points d'eau	*Responsable secteur eau*			*Rapport / PV de formation des populations*	*0*	*50*	*Communes de DIMAKO*	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
Santé										
Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité	Faciliter l'accès aux personnels soignants	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant dans les formations sanitaires	Représentant chef de district de santé	*2022*	*2025*	Fiche décharge plaidoyer envoyé	/	/	*Communes de DIMAKO*	
		Plaidoyer pour améliorer l'accueil dans les formations sanitaires µ	Représentant chef de district de santé	*2022*	*2025*	Fiche décharge plaidoyer envoyé	/	/	*Communes de DIMAKO*	
	Impliquer les populations dans la gestion des formations sanitaire	Redynamisation des COSA	Représentant chef de district de santé	*2022*	*2025*	*Rapport / PV de réunion de redynamisation des COSA*	*50*	*100*	*Communes de DIMAKO*	
		Création des COSA	Représentant chef de district de santé	*2022*	*2025*	*Rapport / PV de réunion de création des COSA*	*50*	*100*	*Communes de DIMAKO*	
		Formation des COSA	Représentant chef de district de santé	*2022 à 2025*		*Rapport / PV de réunion de formation des COSA*	*0*	*50*	*District de sante de DIMAKO*	
		Sensibilisation des populations sur l'importance de leur implication dans l'accès aux soins de santé de qualité	Représentant chef de district de santé	*2022 à 2025*		*Rapport / PV de réunion de formation des COSA*	*0*	*50*	*District de sante de DIMAKO*	
		Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Représentant chef de district de santé	*2022 à 2025*		Fiche décharge plaidoyer envoyé	*0*	*50*	*District de sante de DIMAKO*	
		Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	Représentant chef de district de santé	*2022 à 2025*		Fiche décharge plaidoyer envoyé	*0*	*50*	*District de sante de DIMAKO*	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Éducation								
Améliorer le niveau de satisfaction des ménages des services de l'éducation dans la commune de DIMAKO	Vulgariser les dispositions réglementaires en matière de coût des frais de scolarité	Sensibilisation/Information des ménages sur la gratuité des frais d'inscription dans les écoles primaires et du rôle de l'APEE (01 campagne à chaque rentrée scolaire pendant 03 ans)	Représentant de l'IAEB	*2022 à 2024*		*Fiche de présence/Rapport / PV de réunion de formation des APEE*	*100% des responsables de l'APEE*	*100% de la communauté éducative*	*IAEB DE DIMAKO*	
	Renforcer les capacités managériales et financière des APEE	Organisation de 3 ateliers de formation annuelle des APEE sur leurs missions et sur la comptabilité simplifiée (1/an pendant 3ans)	Représentant de l'IAEB	*2022 à 2024*		*Fiche de présence/Rapport / PV de réunion de formation des APEE*	*100% des responsables de l'APEE*	*100% de la communauté éducative*	*IAEB DE DIMAKO*	
	Accroitre la quantité et la qualité des infrastructures et équipements des établissements scolaires									
		Organisation des missions de contrôles et d'inventaire des infrastructures et équipements des établissements scolaires (2/an tous les ans, à la rentrée et en fin d'année scolaire)	Représentants de l'IAEB, MINEDUB et de l'APEE	*Dès 2022*		*Fiche de présence/Rapport / PV de mission de contrôle des*	*50% des équipements et infrastructures scolaires*	*100% des équipements et infrastructures scolaires*	*IAEB ET MAIRIE DE DIMAKO*	
		Fourniture des services communaux								
Améliorer le niveau de satisfaction des ménages des services de l'institution	Contribuer à la diffusion des informations communales dans la communauté									
		Organisation des réunions d'information et de sensibilisation les programme de l'action communale (02/an tous les ans	Représentants de la mairie et des CDV/CDQ	*2022 à 2025*		*Fiche de présence/Rapport / PV de réunions*	*50%* des CDV/CDQ	*100%* des CDV/CDQ	*MAIRIE DE DIMAKO*	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
communale de DIMAKO	Participer aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)									
		Organisation des missions de contrôles des travaux de mise en œuvre des solutions endogènes dans les quartiers et villages (chaque mois)	Représentants de la mairie et des CDV/CDQ	*Dès juillet 2022 à Décembre 2025*		*Fiche de présence/Rapport / PV de réunions et travaux*	*50%* des secteurs prioritaires et cruciaux de développement des CDV/CDQ	*100%* des secteurs prioritaires et cruciaux des CDV/CDQ	*MAIRIE DE DIMAKO et les CDV/CDQ*	
	Alimenter et exploiter des boîtes à suggestion									
		Organisation des séances de sensibilisation sur l'usage et les bonnes pratiques à l'égard des boîtes à suggestion (3 fois/an)	Représentants de la mairie et des CDV/CDQ	*Dès juillet 2022*		*Fiche de présence/Rapport / PV de réunions*	*50%* des chefs de services communaux et les représentants de CDV/CDQ	*100%* des chefs de services communaux et les représentants de CDV/CDQ	*MAIRIE DE DIMAKOL*	

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

En somme, ScoreCard 2, une enquête mise sur pied par le PNDP et réalisée par la société civile des techniciens de développement(GIC Alumni) s'est totalement dédiée à la collecte des données dans ce cas précis dans la commune de Dimako sur deux fronts(espace urbain et espace rural) et sur secteurs(l'accès à l'eau potable, aux soin de santé, à l'éducation y compris les services rendus par la commune). Avec la collaboration des autorités locales et administratives, les travaux se sont déroulés dans une convivialité et la sécurité dans les deux milieux de résidence. Au total, la commune a enregistré 291 ménages enquêtés et repartis sur 15 zones d'enquête techniquement définies comme « Grappe ». Elle nous a permis aujourd'hui non seulement de capter des informations capitale sur la structuration : culturelle, économique, sociale, écologique et géographique de la commune mais aussi de capter la situation des infrastructures et les services gouvernementaux de base. Autrement dit, leurs contraintes, disfonctionnement voire même leurs absences avec les conséquences qui en découlent au niveau local puis le regard critique que porte les communautés envers ces services étatiques.

Au-delà de l'enquête et de ce qui ressort dans ce rapport, nous suggérons :

- Une répétition planifiée de cette activité l'éveil des consciences sur les responsabilités partagées entre le gouvernement et les gouvernés pour l'avènement de la décentralisation ;
- Une extension de cette activité sur tous les secteurs socio-économiques qui engrange les services de l'État au lieu de 03 uniquement ;
- Une prise en considération de la ressource humaine (logistique nécessaire) dans la réalisation des travaux aussi physiques, techniques, sensibles et pertinents pour ne pas biaiser les informations à la base ;

REFERENCE BIBLIOGRAPHIE

1- **ATIPAD**, Plan communal de développement de Dimako, 2019

2- **IAEB,** carte scolaire de l'éducation de base, 2022

3- **MINESEC, carte scolaire de l'enseignement secondaire, 2022**

ANNEXES

Annexe 1 : Composition de la coordination technique nationale du ScoreCard

Annexe 2 : Composition de la coordination technique régionale du ScoreCard

1- Coordination générale

- Mme ASHETKUEMUN Claudine, *Coordonnateur Régional du PNDP-Est*

2- Coordination Technique

- M. BITE'E NTI Samuel, *Responsable Régional Suivi Evaluation du PNDP-Est*
- M. NJOUOM MFOKEU AMADOU, *Chef d'Agence Régionale de l'Institut National de la statistique*

Annexe 3 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard

CHEF DE MISSION *: OLINGA Angela*

Noms et Prénoms
FOUDA Henri Michel
DAMI KIRINGA Gustave
FOUOMBE NGOUEMBANG Eden Rolande
MANGA Martial
NDJAMA GUIMBANG Michelle Renée
YAMB Maurice
BELEMOU Prudence
YAMAN Leontine
MOKEU KOUATCHOU Harry Ceverin
NJIKE BEDA Christelle Laure
AZAMB Octavie Perrine
MASH'OUD AKRINGA
MESSIELA MINKOS Melissa Audrey
KAYENE MEKINDA Arlette Francine
DADA MEKONDE Marie Noeline
NGATSOUNG Marie Staël Jovanie
AMBANGA TOUNA Grace Frida
MABOUNE MOUMBEN Elise Alida
AMANA Georges Larissa
MENGUE DOFOU Fabrice
HARIDAM Salvador
KAMWO MEYAYA Laetitia Charlène
FOUMA KANGA Gaël
MEVENG Stephane
KOTO KOTO Roméo Ledoux
EKO BESSALA Benjamen
MBOMBO Jean Luc
HAMADJAM MBELE
ENGONGA Elisee
NYALO MO SABENG Victorine

Annexe 4 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport communal ScoreCard

Annexe 5 : Questionnaires de l’enquête ScoreCard

Annexe 6 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements

(Mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)